

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE, LE CRIME ORGANISÉ ET LE TERRORISME

L'ANP SUR LE TERRAIN H/24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 30 Janvier 2015 - 9 Rabie El Thani 1436 - N° 855 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

DÉBUT, HIER, À ADDIS-ABEBA DES TRAVAUX DU 32^e SOMMET DU NEPAD

LA PRÉSIDENTE
DE LA COMMISSION
DE L'UA,
MME NKOSAZANA
DLAMINI-ZUMA:

«Accélérer la transformation
économique et sociale de l'Afrique
au bénéfice des Africains»



p. 5

LE PROJET DE LOI SUR LA PRÉVENTION DU BLANCHIMENT D'ARGENT
ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier, à la majorité le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, lors d'une séance plénière, présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa,

président de l'APN, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh et du ministre des Relations avec le Parlement, Kheil Mahi. Dans son intervention à l'issue de l'adoption du projet de loi, M. Louh a souligné que ce texte venait "renforcer l'arsenal

juridique et l'adapter aux normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", qualifiant cette loi de "nouveau jalon" qui consolide la législation algérienne en la matière.

p. 3

Le FLN annonce sa participation à la conférence du consensus national initiée par le FFS



p. 4

Yousfi souligne l'importance des médias dans l'explication «juste» de l'information relative au gaz de schiste

ENTREPRISES
Commission mixte ministère du Travail-FCE pour un nouveau code du travail

p. 6

SANTÉ

Cancer du sein

Les patientes sont trop peu informées sur leur tumeur

MASCARA

Enquête sur le transfert de malades du secteur public vers des cliniques privées

p. 14-15

FOOTBALL QUARTS DE FINALE
CAN-2015 Ce sera Algérie-Côte d'Ivoire Guinée-Ghana, Congo- RD Congo, et Tunisie-Guinée équatoriale

p. 13

FOOTBALL QUARTS DE FINALE

Ce sera

Algérie-Côte d'Ivoire
Guinée-Ghana,
Congo- RD Congo,
et Tunisie-Guinée
équatoriale

p. 21

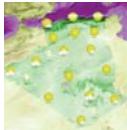
ALGER

IL POIGNARDE MORTELLEMENT SA VICTIME POUR LUI VOLER SON PORTABLE

15 ans de prison pour l'assassin

p. 10

Météo



Régions Nord : 17° à Alger

Temps venteux et passagèrement nuageux notamment sur les régions côtières avec localement quelques pluies vers l'Est en fin de journée et soirée. Les vents seront assez forts notamment près des côtes.

Régions Sud : 19° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés.

	Max	Min
Alger	17°	14°
Oran	18°	15°
Annaba	16°	12°
Béjaïa	19°	15°
Tamanrasset	19°	02°

Horaires des prières

Vendredi 9 Rabih El-Thani 1436

Fajr	06:24
Dohr	13:01
Asr	15:48
Maghreb	18:12
Isha	19:33



MOUDJAHIDINE Zitouni demain à Laghouat

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera demain samedi 31 janvier 2015 une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Laghouat.



LES 2 ET 3 FÉVRIER AU CAIRE Congrès arabe sur «L'égalité des femmes dans la zone arabe»

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer, participera les 2 et 3 février au Caire (Egypte) aux travaux du Congrès arabe de haut niveau sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration de Beijing +20 : «Vers la justice et l'égalité des femmes dans la zone arabe».



DU 1^{ER} AU 28 FÉVRIER AU CENTRE CULTUREL BACHIR MENTOURI Salon du livre

En collaboration avec la maison d'édition Synopsis, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise un salon du livre du 1er au 28 février 2015 à l'espace des activités culturelles Bachir Mentreouri, Alger.



DEMAIN À 9H AU SIÈGE DE LA CNCPPDH M^e Ksentini reçoit le Rapporteur spécial des Nations unies M. Kishore Singh

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme, Me Farouk Ksentini, recevra demain samedi 31 janvier à 9h au siège de la commission, le Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme des Nations unies sur l'Education, M. Kishore Singh. A 10h, une rencontre sera organisée entre le Rapporteur spécial de et le mouvement associatif.



RAPPORTEUR SPÉCIAL

PARLEMENT Clôture lundi de la session d'automne du Conseil de la nation

Le Conseil de la nation clôturera lundi sa session d'automne de l'année 2014, a-t-on indiqué hier dans un communiqué. La clôture de la session d'automne intervient conformément «aux dispositions de l'article 118 de la Constitution et de l'article 5 de la loi organique régissant l'organisation de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, leur fonctionnement et leurs relations fonctionnelles avec le gouvernement.



LUNDI 2 FÉVRIER Célébration de la Journée mondiale des zones humides

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural, célébrera lundi 2 février la Journée mondiale des zones humides.

ÉNERGIE Formation de 3000 ingénieurs et 5000 TS en hydrocarbures

Trois mille (3000) ingénieurs et 5000 techniciens supérieurs, dans les différentes spécialités du pétrole et du gaz, seront formés en Algérie, en vue du renforcement des capacités et compétences du secteur énergétique national, a annoncé, hier à Boumerdes, le ministre de l'Énergie, Youcef Yousfi.



DEMAIN AUX EUCALYPTUS TAJ honore le mouvement associatif



Le parti de TAJ, organise demain samedi 31 janvier à 13h30 au siège de l'APC des Eucalyptus, une cérémonie en l'honneur du mouvement associatif.

DEMAIN À SKIKDA Conférence de Naïma Salhi



La présidente du Parti de l'équité et de la proclamation, Naïma Salhi, présidera demain samedi 31 janvier à partir de 13h30 au centre culturel Aïssat Idrîf de Skikda, une rencontre portant sur le thème « l'intérêt de l'Algérie au-dessus de toute considération ».

DEMAIN À LA SALLE EL KHIAM Zak en concert



La salle Khiam (ex Debussy), abritera demain samedi 31 janvier à partir de 15h, un concert de l'artiste Zak.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION La DGSN appelle les conducteurs à éviter de téléphoner au volant



Sur les 17383 accidents de la circulation enregistrés en 2014 par les services de la Sécurité nationale en milieu urbain, 102 ont été provoqués par l'utilisation du téléphone au volant, indique un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la DGSN. Le portable au volant diminue la vigilance du conducteur ainsi que son temps de réaction. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sécurité nationale appelle les conducteurs à faire preuve de vigilance et éviter d'utiliser le téléphone afin de préserver leur vie et celle d'autrui.

DIMANCHE AU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

Rencontre Bouchouareb-Ali Haddad



Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, recevra dimanche 1^{er} février, à 9h30, au siège du ministère, une délégation du FCE conduite par son président Ali Haddad.

DEMAIN AU CAE DE TLEMCEN Conférence sur «Le cinéma et la guerre de libération»

Le Centre des arts et des expositions de Tlemcen organise demain samedi 31 janvier à 15h, une conférence d'Ahmed Bedjaoui qui portera sur «Le cinéma et la guerre de libération».



APN: LE PROJET DE LOI SUR LA PRÉVENTION DU BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

L'effet Louh

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier, à la majorité le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, lors d'une séance plénière, présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh et du ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi.



Dans son intervention à l'issue de l'adoption du projet de loi, M. Louh a souligné que ce texte venait "renforcer l'arsenal juridique et l'adapter aux normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", qualifiant cette loi de "nouveau jalon" qui consolide la législation algérienne en la matière.

M. Louh a indiqué que l'Algérie "a toujours mis en garde à travers les tribunes internationales, contre les risques qui pèsent, du fait du terrorisme, sur la sécurité des Etats aux plans internes et externes". Notre pays a été parmi "les premiers à adhérer aux chartes internationales et régionales sur la lutte contre le financement du terrorisme et a toujours honoré ses engagements vis-à-vis de la communauté internationale en faveur de tout efforts visant l'éradication de ce fléau et ses effets néfastes", a-t-il rappelé.

Pour le ministre, ce projet "vient conforter la position de l'Algérie dans ce sens et réaffirmer ses engagements exprimés à maintes reprises concernant la lutte contre le terrorisme et le tarissement de ses sources de son financement".

Ce texte qui "propose une définition précise et exhaustive du crime de financement du terrorisme vient égale-

ment adapter le système législatif national et réaffirmer les engagements internationaux".

Au sens du nouveau texte, "le financement du terrorisme est considéré comme étant un crime que l'opération soit ou non liée à un acte terroriste", a expliqué M. Louh.

La loi adoptée vient par ailleurs, selon le ministre, combler le vide juridique relatif à la définition des instances nationales chargées de promulguer les décisions relatives au gel et à la saisie des fonds des terroristes.

En définissant ces instances, l'Algérie se sera conformée à l'article sept de la charte des Nations Unies, a-t-il encore fait savoir. Outre l'introduction de nouvelles lois sur la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, le texte propose l'élargissement de la compétence des tribunaux lorsqu'il s'agit d'actes terroristes visant les intérêts de l'Algérie à l'étranger ou lorsque la victime est de nationalité algérienne, a indiqué le ministre. L'Algérie "a été parmi les premiers Etats à avoir proposé la criminalisation du paiement de la rançon, notamment dans le cadre de ce projet de loi", a-t-il rappelé. "Aujourd'hui, nous avançons réellement dans le processus de consolidation des efforts de l'Etat en matière de lutte contre les crimes dangereux dont le

blanchiment d'argent", a-t-il dit.

Au regard de l'importance de ce projet, le gouvernement a invoqué, pour la première fois, l'article 17 de la loi organique, régissant l'organisation et le fonctionnement des deux chambres du Parlement ainsi que leurs relations fonctionnelles avec le Gouvernement dont les dispositions confèrent au gouvernement le droit de faire valoir, lors du dépôt d'un projet de loi donné, son caractère urgent", a souligné M. Louh.

L'Algérie a adopté une approche tridimensionnelle de lutte contre le terrorisme. La première dimension est politique basée essentiellement sur la réconciliation nationale, la deuxième juridique et judiciaire et la troisième sécuritaire, a précisé le ministre dans une déclaration à la presse en marge de la séance de vote.

Par ailleurs, le rapport complémentaire de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés a mentionné n'avoir pas reçu de proposition d'amendement de la part des députés.

La séance du vote qui s'est déroulée en présence de 243 députés et 68 procureurs, a été boycottée par les députés des deux groupes parlementaires du PT et de l'AAV, au motif d'"entorses faites au règlement intérieur de l'APN".

ALGÉRIE - MAROC

Louh : une commission rogatoire émise après l'arrestation au Maroc d'un ressortissant algérien pour "terrorisme"

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a annoncé hier à Alger qu'une commission rogatoire a été émise à l'intention des autorités judiciaires marocaines concernant l'arrestation d'un ressortissant algérien pour suspicion d'appartenance à une organisation terroriste.

"Le parquet compétent a demandé au juge d'instruction d'émettre une commission rogatoire à l'intention des autorités judiciaires dans le royaume marocain frère à l'effet d'identifier le prévenu et de fournir, aux autorités judiciaires algériennes, les informations nécessaires le

concernant", a fait savoir M. Louh dans une déclaration à la presse en marge du vote du projet de loi relatif à la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.

Cette commission s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les autorités judiciaires algériennes et marocaines, a indiqué le ministre. Les autorités marocaines ont annoncé récemment avoir arrêté un ressortissant algérien pour suspicion d'appartenance à une organisation terroriste.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT **La commission des Affaires juridiques de l'APN élabore son rapport complémentaire**

La commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réunie, mercredi, pour l'élaboration du rapport complémentaire sur le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, indique un communiqué de l'APN.

Le projet de loi amendant et complétant l'ordonnance n° 01-05 du 6 février 2005, relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a été voté hier jeudi.

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES ET LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE CRIME ORGANISÉ

3 contrebandiers arrêtés et 3 véhicules tout-terrain saisis à Bordj Badji Mokhtar et In Guezam (MDN)

Deux détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam ont arrêté mercredi trois (03) contrebandiers et ont saisi trois (03) véhicules tout-terrain, ainsi que des produits de contrebande, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, deux détachements de l'ANP relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam (6^e Région militaire), ont arrêté hier 28 janvier 2015, dans deux opérations distinctes, trois (03) contrebandiers et ont saisi trois (03) véhicules tout-terrain, trois (03) téléphones portables, deux (02) tonnes de farine, une quantité de (1040) litres de carburant et (540) grammes d'or», a précisé la même source.

Par ailleurs et au niveau de la 4^e Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued a saisi, le même jour, une quantité de 480 litres de carburant destinée à la contrebande, a-t-on ajouté.

● 13 contrebandiers arrêtés et un véhicule tout-terrain saisi

Un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'In Guezam a appréhendé mardi treize (13) contrebandiers africains dont un algérien et a saisi un (01) véhicule tout-terrain, a indiqué mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'In Guezam (6^e Région militaire) a appréhendé hier mardi 27 janvier 2015, treize (13) contrebandiers, dont un Algérien et douze (12) Nigériens, et a saisi un (1) véhicule tout-terrain», a précisé la même source.

Par ailleurs et au niveau de la 2^e Région militaire, deux unités du Groupement territorial des Gardes-côtes de Ghazaouet (wilaya de Tlemcen), ont porté secours lundi à 0h15 six (6) marins, qui étaient coincés à bord de leur navire de pêche à dix (10) miles marins au nord de Marsa Ben M'hidi, a indiqué le communiqué.

APS



INFRASTRUCTURES SPORTIVES Proposition de 90 projets pour la wilaya de Béjaïa

Le ministre des Sports Mohamed Tahmi a indiqué hier à Alger, que 90 projets de complexes sportifs ont été proposés pour la wilaya de Béjaïa dans le cadre programme quinquennal 2015-2019. Dans son intervention à la séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, Tahmi a rappelé que son département a enregistré la réalisation de 117 projets de complexes sportifs dans la wilaya durant la période 2000-2014, et cela au profit de plusieurs disciplines. "80% des projets ont été livrés alors que 15% sont en cours de réalisation. Les 5% restant concernent les projets enregistrés pour l'année 2014 et dont les travaux débutteront incessamment, selon le programme tracé par la wilaya de Béjaïa", a expliqué le ministre en réponse à la question de Salah Derradj (FLN) sur l'absence d'infrastructures sportives dans la wilaya.

Tahmi a indiqué que la wilaya a bénéficié de 89 terrains sportifs de proximité, dont 81 ont été livrés alors que le reste sont en cours de réalisation et seront livrés au courant de l'année.

"Pour le prochain programme quinquennal nous avons prévu la construction d'un stade de football de 30.000 places aux normes internationales, outre la la proposition de réaliser de 10 autres stades", a souligné le ministre des sports.

Pour conclure, le ministre a insisté sur le respect de la réalisation des infrastructures sportives conformément à la carte sportive nationale et à ses pôles de développement.

BATNA Relogement 50 de familles à Merouana

Une cinquantaine de familles résidant depuis des années dans des habitations précaires, à la cité Feniche, au chef-lieu de la commune de Merouana (Batna), a été relogée hier, a-t-on constaté.

L'opération d'attribution des logements neufs, disposant de toutes les commodités pour une vie décente et digne, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour venir à bout des habitations vétues et des poches de précarité, a souligné le chef de la daïra de Merouana, Messaoud Cheriet.

Tous les moyens humains et matériels de la commune ont été mobilisés par les autorités locales pour assurer le bon déroulement du déménagement des familles concernées dont les vieilles habitations ont aussi été démolies.

Des responsables représentant la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE), l'Algérienne des eaux (ADE) et la direction de wilaya de la Protection civile ont assisté à cette opération de relégement, effectuée dans une ambiance de fête.

Le FLN annonce sa participation à la conférence du consensus national initiée par le FFS

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani a annoncé hier à Alger la «participation» de sa formation politique à la conférence du consensus national initiée par le Front des forces socialistes (FFS).

M. Saâdani a indiqué lors de la deuxième rencontre qui a regroupé les deux partis au siège du FLN que sa formation avait «accepté» de participer à cette conférence soulignant que cette participation devait être «efficace et s'inscrire dans l'intérêt du pays».

Pour le premier responsable du FLN, la conférence «doit se tenir dans le respect de toutes les institutions de l'Etat» qui constituent, à son sens «une ligne rouge». Le conseil national du FFS devra tenir compte de cette position, a-t-il insisté affirmant que le peuple algérien «attend du nouveau aux plans politique, économique et social». Cette conférence doit, à son sens, «montrer que la classe politique est en mesure d'amorcer un dialogue autour des questions nationales».

Il a été convenu avec le FFS de certains principes fondamentaux «à ne pas trans-



gresser» en ce qui concerne l'unité nationale et la protection du territoire national, a ajouté M. Saâdani.

«La conférence du consensus ne doit pas être celle de la confrontation entre les partis politiques. Elle doit s'inscrire dans le seul intérêt du pays», a-t-il soutenu rappelant que cette rencontre «se tient dans un contexte politique et sécuritaire extrêmement sensibles».

Concernant la révision constitutionnelle, le numéro un du FLN a fait savoir que son parti était «prêt» à échanger les vues avec l'ensemble de la classe politique à ce propos.

Mohamed Nebou, premier secrétaire du FFS, s'est «réjoui» de la parti-

cipation du FLN à la conférence nationale du consensus.

Cette «adhésion» est importante», a-t-il précisé soulignant qu'«au regard du contexte national et international actuel, l'Algérie doit relever les défis qui mettent en jeu son avenir dans les domaines politique, économique, social, culturel et environnemental». Considérant la conférence comme «une étape fondamentale dans le processus de reconstruction du consensus national» il a exprimé sa volonté d'y associer un plus grand nombre d'acteurs politiques et sociaux.

«Nous voulons redonner confiance et espoir à notre société», a-t-il dit.

CONFÉRENCE NATIONALE DE CONSENSUS La date définitive sera fixée avec les partis politiques (FFS)

La date du 23 février prochain annoncée pour la tenue de la conférence nationale de consensus initiée par le Front des forces socialistes (FFS) n'est qu'une proposition du parti, en attendant de fixer un rendez-vous définitif, en concertation avec les partis politiques, pour la tenue de cette conférence, a appris l'APS mercredi auprès du FFS.

«La date indiquée n'est, pour le moment, qu'une proposition. Nous allons rencontrer les partis politiques pour essayer d'arrêter une date définitive», a déclaré le membre du Conseil national du FFS et secrétaire national à l'information, Youcef Aouchiche, à l'APS.

Pour M. Aouchiche, les seuls préalables à cette conférence est d'abord de «s'unir», en suite exprimer «la volonté de l'œuvre à la construction d'un Etat de droit». La conférence initiée par le FFS se veut une étape pour «construire une issue consensuelle, pacifique et démocratique à la situation actuelle et répondre aux immenses défis de demain, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux, sécuritaires ou culturels», explique le parti à travers les différentes rencontres qu'il a eues avec la classe politique et la société civile.

Rappelant que le parti a appelé à cette conférence nationale en avril 2014, M. Aouchiche a estimé que le FFS est en train d'avancer en «toute sérénité» et il essaye en parallèle d'impliquer directement le citoyen dans ce processus.

Les contacts et consultations menés par le FFS depuis octobre dernier ont permis la tenue de «pas moins de 63 rencontres avec des acteurs politiques et sociaux, ainsi qu'avec des partis politiques, syndicats, associations et personnalités politiques», a fait savoir la même source, précisant que «le FFS se pose comme facilitateur et essaiera de rapprocher les points de vue». «Le plus important pour nous, c'est d'essayer de rap-



rocher les points de vue et nous pensons que les possibilités existent. Beaucoup de choses ont été faites dans ce sens», a-t-il soutenu.

M. Aouchiche, qui a fait part de «l'optimisme» de son parti quant à la réussite de la conférence, a argumenté que, déjà, le fait de susciter ce débat au sein de la société, que la société s'est familiarisée avec le mot consensus et le fait que le concept dialogue n'est plus un tabou, c'est déjà une «avancée très remarquable».

«Nous allons nous revoir car nous avons convenu avec les partis politiques d'essayer de lever certaines ambiguïtés et se mettre d'accord sur la date, l'ordre du jour et la manière par laquelle nous allons aborder cette conférence», a rassuré le responsable du FFS.

Soulignant l'importance de réunir «le maximum d'acteurs politiques et sociaux dans le cadre de la conférence pour un large consensus entre les formations représentatives dans le pays», la même source a indiqué que la méthode, en deux étapes, suivies est de «recueillir les propositions (économiques, politiques et sociales) des uns et des autres avant de s'attaquer à l'élaboration de la matrice du programme de consensus».

«Nous estimons que la conception du FFS est une démarche constructive qui ne concurrence pas d'autre actions. Nous restons disposés au dialogue avec toutes les forces politiques dans le pays, comme les portes du FFS demeurent ouvertes à tous les acteurs politiques qui souhaiteraient participer à cette conférence», a ajouté M. Aouchiche.

«La conférence telle que nous la concevons se veut participative et inclusive. Nous considérons que l'appartenance est très importante pour sa réussite», a-t-il conclu.

Le rapporteur de l'ONU salue les "avancées" de l'Algérie dans les droits à l'éducation

Le rapporteur spécial sur le droit à l'éducation du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, M. Kishore Singh, a exprimé jeudi à Alger sa «satisfaction» quant aux avancées réalisées par l'Algérie sur ce terrain. «Je me félicite de l'approche privilégiée dans le système éducatif algérien, qui est basé sur la formation de l'homme», a déclaré le rapporteur de l'ONU, à l'issue de ses entretiens avec le ministre de la Jeunesse, M. Abdelkader Khomri.

L'envoyé de l'ONU a évoqué, à cet effet, le plan d'action mis en place par le gouvernement, lequel a pour objectif «la consécration de la justice sociale et de l'équité».

Qualifiant d'"important" le chantier engagé par les autorités nationales, Kishore Singh a soutenu que l'Algérie est la mieux placée pour porter les valeurs de la justice et de l'équité". M. Khomri a présenté, pour sa part, les efforts consentis par l'Etat algérien pour la "démocratisation de l'enseigne-

ment" à tous les échelons. Le rapporteur spécial de l'ONU, qui effectue une visite en Algérie du 27 janvier au 3 février, est un expert indépendant, nommé par le Conseil des droits de l'homme afin d'examiner et de faire un rapport sur un thème spécifique des droits humains. Avant sa rencontre avec le ministre de la Jeunesse, le rapporteur onusien s'est entretenu avec la ministre de l'Education nationale ainsi que des parlementaires. L'Algérie poursuit une coopéra-

tion avec tous les rapporteurs spéciaux du conseil dans le cadre de ses enseignements volontaires, rappelés lors de sa candidature au Conseil des droits de l'homme dans lequel elle siège en tant que pays membre pour la période 2014-2016.

L'Algérie a lancé une invitation à plusieurs rapporteurs spéciaux pour visiter le pays, trois d'entre eux ont déjà effectué le déplacement à Alger en 2010 et 2011.

APS

DÉBUT DU 32^E SOMMET DU NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (NEPAD) HIER À ADDIS-ABEBA

Accélérer la transformation économique et sociale de l'Afrique au bénéfice des Africains

Les travaux du 32^e sommet du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ont débuté hier à Addis-Abeba (Ethiopie) avec la participation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



Ce sommet a retenu à son ordre du jour les progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats du Sommet de Dakar sur le financement des infrastructures en Afrique, le rôle du NEPAD dans l'Agenda-2063 ainsi que la réponse de l'Union africaine (UA) et le soutien du NEPAD à la lutte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest.

Dans son allocution d'ouverture, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a souligné que l'Agenda-2063 «doit refléter l'engagement de l'Afrique pour disposer de po-

litiques axées sur les résultats et des instruments à même d'accélérer la transformation économique et sociale de l'Afrique au bénéfice des Africains».

De son côté, le président du Comité d'orientation des chefs d'Etat et de gouvernement du NEPAD, Macky Sall, qui est également le président de la République du Sénégal, a estimé que «face à des difficultés, il est nécessaire d'arrêter des priorités qui constituent des facteurs clés pour un développement durable et une croissance inclusive en Afrique». Pour M. Sall, il s'agit de «ren-

forcer» l'intégration politique et socio-économique des pays africains par la mise en place de projets d'infrastructures et de transformer l'agriculture africaine pour une «meilleure productivité» en vue de l'atteinte de la sécurité alimentaire, mettant aussi l'accent sur la redynamisation des partenariats entre l'Afrique et le reste du monde.

● Le sommet du NEPAD intervient à la veille de la 24^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, dans la capitale éthiopienne.

M. Sellal présente un rapport sur l'état d'avancement des projets de la route transsaharienne et de la fibre optique

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a présenté jeudi à Addis-Abeba un rapport sur l'état d'avancement des projets de la route transsaharienne et de la fibre optique, à l'occasion du 32^e sommet du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le Premier ministre qui représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a participé à la réunion portant sur l'Initiative présidentielle, qui est un Comité de suivi des Etats sur les grands projets d'infrastructure, a expliqué à la presse le ministre délégué chargé des relations maghrébines et africaines, Abdellader Messahel.

Acette occasion M. Sellal a présenté, au nom du président de la République, l'avancement du projet de la transsaharienne. L'Algérie, à travers le Président Bouteflika, a été chargée de suivre la réalisation de la route transsaharienne et la fibre optique, a-t-il dit. Dans la présentation du rapport sur la transsaharienne, le Premier ministre a annoncé que l'Algérie est parvenue pratiquement à la frontière avec le Niger et le tronçon qui manque (222 km) devrait être réalisé d'ici à 2016.

Son financement a été bouclé et les travaux ont été lancés en décembre 2014 pour la réalisation de ce tronçon pris en charge par deux entreprises algériennes. Selon M. Messahel, à la faveur des visites d'Etat effectuées récemment en Algérie par les présidents tchadien et nigérien, respecti-



tivement Idriss Déby Itno et Mahamadou Issoufou et suite à leurs entretiens avec le président de la République, il a été convenu de la mise sur pied d'un comité tripartite Algérie-Niger-Tchad pour la prise en charge du suivi du tronçon qui doit relier N'Djamena à la transsaharienne Alger-Lagos.

Ce comité va se réunir bientôt à N'Djamena, ce qui va donner un maillage qui est en train de se mettre en place avec un axe Alger-Lagos et un autre de l'Afrique centrale vers l'Afrique de l'Ouest via la transsaharienne de l'Afrique du Nord. Pour ce qui est de la fibre optique, le Premier ministre a annoncé, selon M. Messahel, que «l'Algérie est parvenue aux frontières et que le travail avec les partenaires nigériens est déjà avancé», les Niériens étant à 70% de la réalisation du projet.

Reconduction du Comité d'orientation avec le Président Bouteflika comme premier vice-président

Par ailleurs, les chefs d'Etat et de gouvernement qui ont pris part à cette réunion ont rendu un grand hommage au bureau du Comité d'orientation et de suivi du NEPAD du fait du travail déjà réalisé. En ce sens, et en relation avec toute cette intense activité, menée à ce jour par ce Comité et tous les résultats réalisés, les chefs d'Etat et de gouvernement ont demandé à ce que l'actuel Bureau poursuive sa mission avec comme président le Séngéralais Macky Sall et le chef de l'Etat Abdellaziz Bouteflika comme premier vice-président. Le président Bouteflika est membre fondateur du NEPAD, créé en 2001 avec Thabo Mbeki (Afrique du Sud), Olusegun Obasanjo (Nigeria) et Abdoulaye Wade (Sénégal).

Le Kenya demandera la révision du Statut de Rome au sommet de l'UA

Le gouvernement kényan a annoncé qu'il travaillait pour une révision complète du Statut de Rome, pour une reconnaissance des réalités africaines et le contexte socio-politique à l'égard de la résolution des conflits, la justice, la responsabilité et la stabilité politique.

L'information a été révélée dans un communiqué publié à Nairobi avant le départ du président kényan Uhuru Kenyatta pour Addis-Abeba, en Ethiopie, pour participer au sommet de deux jours des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Union africaine (UA).

Le Kenya s'associe à l'initiative d'établir un mécanisme africain de justice internationale qui prévoit des solutions africaines aux problèmes africains, selon le communiqué.

Selon le ministre kényan des Affaires étrangères Amina Mohamed, ce mécanisme est presque complété tel que proposé lors de la 23^e session ordinaire du sommet de l'UA tenue en juin dernier à Malabo, en Guinée équatoriale, et ce dans le cadre du protocole de Malabo.

«Le Kenya a déjà signé et ratifié l'initiative de mécanisme africain et la délégation kényane insistera sur ce projet lors du sommet», indique le communiqué.

Deux grands dossiers seront à l'honneur du sommet de l'UA cette année à savoir celui sur la Cour pénale internationale (CPI), dont le Statut de Rome définit les attributions du tribunal, et l'épidémie d'Ebola qui a fait des ravages en Afrique de l'Ouest causant des milliers de morts.

NORD MALI Le président Kaïta effectue une visite inopinée à Gao

Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a effectué une visite inopinée jeudi à Gao, la plus grande ville du Nord du Mali en proie à des troubles, renonçant à son départ prévu à Addis Abeba pour le sommet de l'Union africaine (UA) qui se tiendra aujourd'hui et demain, selon un conseiller du président.

Le président malien "a plutôt pris la direction du nord de son pays et plus précisément de la ville de Gao", accompagné de plusieurs membres du gouvernement, mais également d'Arnaud Akodjénou, le représentant spécial adjoint de la Mission de l'ONU au Mali, a indiqué un conseiller du président cité par les médias locaux.

"Le président, a-t-il précisé, effectue ce voyage pour reconforter les populations de Gao, après la mort de trois jeunes lors de la dernière manifestation anti-mission de l'ONU organisée dans la ville".

Ouvertement, les organisateurs de ces deux marches ont accusé les policiers de l'ONU d'avoir ouvert le feu sur les manifestants. Les Nations unies, de leur côté, ont annoncé la création d'une "commission d'enquête pour faire toute la lumière sur ces tragiques événements".

En se rendant sur place, le président Keïta entendait également rendre visite aux blessés de la marche "mais aussi rappeler que l'intégrité territoriale du Mali est non négociable et que la première mission des casques bleus est d'assurer la sécurité des populations", a ajouté le conseiller.

APS

Sonatrach s'associe avec Petrofac pour la réalisation de projets d'engineering

Le groupe Sonatrach et la société Petrofac (basée à Londres) ont signé, mercredi à Alger, un mémorandum portant sur la création d'une société conjointe d'engineering et de réalisation de projets dans le secteur des hydrocarbures.

Cette joint-venture, détenue à hauteur de 51% par Sonatrach et de 49% par Petrofac, sera chargée de contribuer à la réalisation des futurs projets inscrits dans le programme d'investissement du groupe énergétique algérien sur la période 2015-2019.

Elle aura, notamment, pour missions de réaliser les études techniques des projets, de conduire le management et la supervision de ces projets et d'apporter l'assistance technique au groupe Sonatrach, ont expliqué des responsables de Sonatrach lors de la cérémonie de signature.

Le personnel de la société conjointe sera majoritairement algérien, qui sera renforcé par des experts de cette firme internationale basée à Londres.

Toujours dans le cadre de ce partenariat, Petrofac sera tenue d'assurer la formation du personnel de la joint-venture et de mettre en place les systèmes de gestion, d'information et de HSE (hygiène, sécurité, environnement).

Les documents de l'accord ont été paraphés par le directeur exécutif des filiales et participations de Sonatrach, Aki Remini, et le directeur général engineering de Petrofac, Martin Barnes.

Ce partenariat "traduit la volonté de Sonatrach de s'approprier d'un outil performant et compétitif pour exécuter son programme d'investissement", a affirmé le P-DG de Sonatrach, Saïd Sahnoun, présent à la cérémonie.

Le fait que cette nouvelle société contribuera à la réalisation des investissements de la compagnie algérienne des hydrocarbures "ne signifie pas qu'elle ne sera pas mise en concurrence ou qu'elle se verra attribuée exclusivement des projets d'engineering pétrolier et gaziер, a, toutefois, souligné M. Sahnoun, ajoutant que le système d'appels d'offres sera maintenu dans l'attribution des marchés de Sonatrach.

Un accord similaire sera signé par Sonatrach et la firme américaine General Electric (GE), portant notamment sur la fabrication locale d'équipements de forage, a-t-il fait savoir.

De son côté, M. Remini a indiqué que l'accord conclu entre Sonatrach et Petrofac marque la confiance qu'accorde la compagnie algérienne à cette société créée en 1981 et présente en Algérie depuis 1997 à travers 13 projets.

M. Barnes a, quant à lui, assuré que la compagnie qui le représente apportera l'assistance technique et le transfert technologiques requis pour accompagner Sonatrach dans l'exécution de ses investissements.

ALGÉRIE-ITALIE

La décision finale de la construction du gazoduc Galsi reportée pour avril

La décision finale de la construction du gazoduc Galsi qui devrait relier l'Algérie à l'Italie, via la Sardaigne, a été reportée pour avril prochain, a indiqué le P-DG par intérim de Sonatrach, Saïd Sahnoun, dans un entretien accordé à l'APS.

"La décision finale de l'investissement (pour le projet Galsi) a été reportée jusqu'à avril prochain. Les partenaires du projet sont en train d'étudier la possibilité de construire ce gazoduc transcontinental", souligne-t-il. Le premier responsable de Sonatrach précise que ce projet, qui

ÉNERGIE-GAZ Importance des médias dans l'explication «juste» de l'information relative au gaz de schiste

Les médias nationaux sont dotés d'un rôle d'importance dans l'explication et la communication d'«informations justes» sur la question du gaz de schiste en Algérie, a soutenu, hier à Boumerdès, le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi.

«Ne vous laissez pas entraîner derrière les fausses rumeurs colportées sur l'exploitation du gaz de schiste», a-t-il insisté en direction des journalistes, lors d'un point de presse animé en marge de la distribution de diplômes à une promotion d'étudiants sortants de l'Institut algérien du pétrole de Boumerdès.

M. Yousfi a affirmé, à cet égard, que le «gouvernement joue son rôle pour rassurer les citoyens concernés», en ayant engagé de nombreux contacts sur le terrain avec les protestataires, en vue de leur communiquer toutes les informations nécessaires, soulignant en outre «sa disponibilité (gouvernement) à poursuivre ce travail d'explication et d'information, à travers tout le territoire national».

«Le gouvernement œuvre au renforcement de la communication avec tous les citoyens concernés, et les portes du dialogue demeureront ouvertes pour tous, afin d'expliquer tous les aspects liés à la production du gaz de schiste, au même titre que les mesures entreprises



en matière de protection de la santé du citoyen et de la préservation de l'environnement», a-t-il, encore insisté.

Il a, en outre, assuré que les cadres et techniciens de la Sonatrach veillent jour et nuit, à travers les projets et les champs de l'Entreprise, «à la protection de la santé des citoyens et la préservation de l'environnement et des ressources hydriques, qui nous sont très chères», et ce, conformément aux orientations du président de la République en la matière.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait affirmé mardi que l'exploitation du gaz de schiste en Algérie «n'est pas encore à l'ordre du jour». Intervenant lors d'un Conseil res-

treint consacré au développement local dans les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, le président Bouteflika a évoqué «les incompréhensions et les inquiétudes» suscitées par les essais préliminaires opérés dans le domaine du gaz de schiste.

Le ministre de l'Energie a présidé, à l'occasion, une cérémonie de distribution de diplômes à 4 promotions d'étudiants (T2) en master dans les spécialités des hydrocarbures et du gaz, en présence du PDG par intérim de Sonatrach, Saïd Sahnoun, des ambassadeurs de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, et de la rectrice de l'université britannique Robert Gordon Aberdeen (Ecosse).

ENTREPRISES

Commission mixte ministère du Travail-FCE pour un nouveau code du travail

Une commission mixte entre le ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et le Forum des chefs d'entreprises (FCE) va être mise en place, la semaine prochaine, pour l'élaboration du futur code du travail, a indiqué hier le président du FCE, Ali Haddad.

L'actuel code du travail, datant des années 1990, «nécessite une actualisation pour s'adapter aux évolutions du marché du travail et à l'émergence de nouvelles technologies», a-t-il précisé à la presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi.

Cette future commission devrait également examiner les problèmes et obstacles liés au chômage, à l'emploi et à la sécurité sociale et permettre un meilleur accompagnement des entreprises nationales créatrices d'emploi, a souligné, de son côté, M. El Ghazi.

Durant cette rencontre, la délégation du FCE a fait part au ministre des préoccupations des entreprises tout en formulant les propositions à même de lever les obstacles entravant leur développement. A cet effet, le FCE a suggéré, notamment, la possibilité de la mobilité



de la main-d'œuvre, recrutée par le biais de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), d'une wilaya vers une autre.

Cette organisation patronale a justifié cette demande par la nécessité d'adapter l'offre de la main-d'œuvre qualifiée aux besoins spécifiques des projets notamment ceux exigeant des connaissances et un savoir-faire particuliers.

Elle a également appelé à une permanence systématique des travail-

leurs contractuels après leur période d'essai.

La rencontre ministre du Travail-FCE s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions initiées par cette organisation patronale après son dernier congrès, pour présenter son programme d'action et se concerter avec les pouvoirs publics.

Les résultats de ces rencontres seront soumis prochainement au Premier ministre, selon le FCE.

d'acheminer un volume de 8 milliards de m³ par an, n'a pas été abandonné en dépit du contexte de crise économique qui a réduit les exportations de gaz vers l'Europe et de l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique européen.

Pour autant, il estime que dans ses négociations, Sonatrach "va rester sur une démarche dont elle ne se départira pas et qui consiste à dire que le Galsi a été conçu et sera réalisé pour transiter du gaz algérien vers la Sardaigne et l'Italie et le reste

de l'Europe", au lieu de tout autre alternative limitant l'itinéraire du gazoduc.

En 2012, rappelle-t-on, Sonatrach avait évoqué un obstacle commercial lié au prix du gaz devant être acheminé via ce gazoduc, qui avait empêché la construction de cette canalisation.

Dans ce projet, les partenaires de Sonatrach voulaient, en effet, imposer une formule de prix indexé au marché spot, alors que l'Algérie revendiquait un prix à long terme, seul garant de la sécurité de l'approvisionnement.

Des pays consommateurs européens demandent la refonte des contrats gaziers à long terme dont les prix sont indexés à ceux du pétrole, appelant à une libéralisation du marché gazier international.

Sonatrach détient une part majoritaire de 41,6% dans la société du projet Galsi aux côtés des deux partenaires italiens Edisson et Enel.

L'Algérie est le troisième fournisseur de l'Europe en gaz, après la Russie et la Norvège.

APS

DÉVELOPPEMENT DU SUD ET DES HAUTS-PLATEAUX

L'Etat poursuit ses efforts pour rattraper le retard

Le Conseil restreint consacré au développement des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, tenu mardi sous la présidence du Président Abdelaziz Bouteflika, a réaffirmé l'engagement de l'Etat pour une «mise à niveau de ces deux régions du pays en matière de développement socio-économique.

Ainsi, l'Etat compte continuer ses efforts dans le Sud et les Hauts-Plateaux dans le cadre du nouveau plan quinquennal 2015-2019, visant en priorité l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Il s'agit notamment de la réalisation d'importants programmes communaux de développement, de l'extension des réseaux routiers, autoroutiers et ferroviaires, de l'amélioration des conditions de scolarité, du renforcement de la couverture de santé publique ainsi que l'intensification de la réponse à la demande de logement par l'appui à l'autoconstruction de logements sociaux et ruraux. Les wilayas du Sud et des Hauts plateaux bénéficieront, par ailleurs, d'un appui au développement et à la diversification de leur potentiel économique ainsi qu'à l'augmentation de l'offre d'emploi localement.

A ce propos, le conseil restreint a retenu plusieurs mesures visant à encourager les investissements privés nationaux ou étrangers en partenariat, dans le domaine



industriel. Ces régions verront également la réalisation d'un grand nombre de zones industrielles et d'activités, la modernisation d'unités industrielles publiques, la construction de raffineries d'hydrocarbures, la préparation de l'exploitation des gisements ferreux de Gara Djebilet, ainsi que l'intensification de l'exploitation des carrières.

Dans le domaine agricole, un (1) million d'hectares seront mis en valeur à travers les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, accompagnés d'un renforcement de l'irrigation agricole et d'un intérêt particulier pour le développement des concessions agricoles au profit des jeunes. Le président Bouteflika a appelé dans ce cadre les investisseurs nationaux à tirer profit des encouragements «exceptionnels» à l'investissement qui sont en vigueur dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, en contribuant au renforcement de la sécurité alimentaire du pays, à la diversification de l'économie nationale, et à la création de dizaines de milliers

d'emplois au bénéfice des jeunes.

Il a également instruit le gouvernement à vulgariser ces efforts engagés dans la matière, mais aussi à communiquer davantage sur les réalités, les enjeux et la portée des actions qu'il initie dans tous les domaines.

Le chef de l'Etat a également, sur ce sujet, les essais préliminaires dans le domaine du gaz de schiste, qui ont suscité des «incompréhensions» et des «inquiétudes». Le gouvernement est, ainsi, appelé à poursuivre les explications en direction de la population locale et de l'opinion publique en général, et ce, non seulement pour faire savoir que les forages-tests, initiés à In Salah, seront achevés «à très brève échéance», mais aussi pour confirmer que l'exploitation proprement dite de cette énergie nouvelle n'est pas encore à l'ordre du jour.

Le Président a donc chargé le gouvernement d'initier des «débats transparents», avec la participation de compétences reconnues, pour permettre à chacun de mieux comprendre les don-

nées relatives aux hydrocarbures non conventionnels qui sont «une réalité et une richesse nouvelles de notre pays».

Mais il a, toutefois, insisté sur le respect des règles de la protection de la santé publique et de l'environnement dans les projets de gaz de schiste. «Si l'exploitation de ces nouvelles ressources nationales en hydrocarbures s'avère une nécessité pour la sécurité énergétique du pays à moyen et long termes, le gouvernement devra, cependant, veiller avec fermeté au respect de la législation par les opérateurs concernés, pour la protection de la santé de la population et la préservation de l'environnement», a souligné le Président Bouteflika. Il est à rappeler que les wilayas du Sud et des Hauts-plateaux ont déjà bénéficié d'un programme spécial lancé en 2006 dans le cadre des programmes quinquennaux précédents, afin de consacrer le principe de l'équilibre régional. Deux (2) fonds ont ainsi été créés pour l'appui au développement dans ces régions.

Le Sud algérien, principale charnière du développement des énergies renouvelables

Avec son immense potentiel solaire et éolien, le Sud algérien constitue la principale charnière du programme national de développement des énergies renouvelables sur lequel l'Algérie mise pour diversifier son mix énergétique. Avec un ensoleillement annuel moyen évalué à 2.000 heures et un territoire composé à 86% de désert saharien, la puissance solaire de l'Algérie est estimée à environ 2.650 KWh/m²/an dans le Sud, ce qui correspond à une capacité électrique 8 fois supérieure aux réserves de gaz naturel du pays, et au plus grand champ solaire du monde. Adopté en 2011, ce programme prévoit de produire, initialement, 40% de l'électricité à l'horizon 2030 à partir de sources non fossiles.

Cette stratégie devrait permettre à l'Algérie de se positionner comme acteur incontournable dans la matière dans la région et fournisseur majeur d'électricité verte en direction du marché européen en se fixant un objectif d'exportation de 10.000 MW en partenariat, à la même échéance, qui feront partie des 22.000 MW devant être produits d'ici 20 ans.

Mais cette projection a été, récemment, revue à la hausse puisque l'Algérie table désormais sur une production de 25.000 MW, selon des estimations du ministère de l'Energie. Dans son plan national de développement des énergies renouvelables, l'Algérie avait prévu de dédier 10.000 MW supplémentaires à l'exportation sous réserve de satisfaire trois conditions: un partage de financements avec ses futurs partenaires, une ouverture plus conséquente du marché européen de l'électricité et un transfert de la technologie.

Selon les pronostics, l'Algérie est en mesure de mener à terme ce projet d'envergure pour produire d'ici à 2030 plus d'un tiers des besoins du pays en électricité à partir de sources renouvelables.

Le groupe Sonelgaz, chargé de la mise en œuvre de ce projet, a déjà achevé les études de faisabilité de l'actuel programme de 12.000 MW et a déjà des estimations sur le coût et la rentabilité de ces projets. Le gouvernement est décidé de diversifier le bouquet énergétique du pays en optant pour l'énergie solaire malgré ses coûts très élevés qui oscillent entre 10 à 12 DA le kilowatt contre 2,5 DA kWh pour l'électricité produite à partir du gaz.

L'actualisation du programme des énergies renouvelables vient en application des mesures édictées en décembre dernier par le président de la République qui avait chargé le secteur de l'Energie de promouvoir la rationalisation de la consommation interne d'énergie, tout en développant les énergies nouvelles et renouvelables. Pour rappel, l'Algérie s'est déjà dotée de sa première centrale hybride (gaz-solaire) à Hassi R'mel (150 MW) mise en service en 2011 ainsi qu'un parc éolien de 10 MW à Adrar opérationnel depuis juillet 2014. Ces deux installations font partie d'une soixantaine d'autres projets à réaliser d'ici 2030 pour un investissement de près de 120 milliards de dollars, dont 60 milliards consentis par les pouvoirs publics.

Le FCE sollicite l'appui du Parlement au privé

Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad a formé, mercredi, le vœu que le Parlement puisse apporter son soutien aux entreprises économiques privées, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Lors d'une rencontre avec le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, M. Haddad a fait part de son souhait de voir le Parlement apporter son soutien aux entreprises économiques privées, notamment lors de l'examen des projets de loi de finances,

à travers un soutien aux entreprises productrices qui contribuent à la création d'emplois dans une conjoncture marquée par la chute des cours du pétrole sur les marchés internationaux. M. Haddad a présenté un exposé exhaustif sur le rôle du FCE et ses objectifs. Pour sa part, M. Ould Khelifa a indiqué que «les deux secteurs, public et privé contribuent au développement de l'économie nationale», citant les mesures incitatives et les garanties «importantes» contenues dans le programme du président de la Répu-

blique, Abdelaziz Bouteflika en faveur des investisseurs privés.

«Ces mesures incitatives dénotent la grande importance du rôle que doit jouer le secteur en matière de développement économique», a-t-il estimé. La rencontre de M. Haddad avec le président de l'APN s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres initiées par le FCE. Des rencontres similaires sont prévues avec d'autres ministères du secteur économique, dont les résultats seront soumis fin janvier au Premier ministre, selon le FCE.

LA LOI DE FINANCES 2015

Un facteur de stabilité socioéconomique en Algérie

La loi de finances pour 2015 constitue l'un des facteurs de "stabilité politique, économique, sociale et culturelle du pays", a affirmé hier à Batna, Mohamed Abbas Maherzi, directeur central au ministère des Finances. Soulignant les évolutions économiques et sociales dans le pays, ainsi que les mutations qui marquent le contexte national et international, ce responsable a estimé que cette loi "n'a pas été cantonnée à des choix techniques portant sur la révision de certains impôts ou sur l'amendement de règles de procédure, mais fait l'objet d'un choix sociétal visant à mettre en place les conditions propices au développement économique, à la cohésion et la solidarité sociales". Le conférencier, qui intervenait lors d'une journée d'information

sur la loi de finances 2015, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie "Aures", a également indiqué que cette loi s'inscrivait "dans la démarche de mise en œuvre du plan quinquennal 2015-2019", tirait son essence du plan d'action du gouvernement qui s'est fondé sur "la création de richesses à travers un soutien sérieux aux investissements privés et publics productifs et à la compétitivité d'une économie inclusive". Les principaux axes de cette loi de finances, qui aspire à répondre à une grande partie des problématiques économiques et sociales du pays, sont la construction d'une économie émergente à travers une politique de ré-industrialisation et de développement agricole et rural, ainsi que de valorisation des secteurs de l'éner-

gie et du tourisme", a encore considéré M. Maherzi. Il a également fait part de la poursuite de la politique de consolidation et de rentabilisation de l'investissement public, ainsi que de renforcement du climat des affaires, tout en poursuivant la réalisation des grandes infrastructures et la mise en œuvre de mécanismes de suivi et d'ajustement pour une meilleure utilisation des dotations allouées. La "localisation régionale équilibrée" des projets d'investissement public et privés, afin de créer des pôles régionaux compétitifs, a aussi été évoquée par le même responsable qui a insisté sur la "souveraineté des décisions de l'Algérie en matière économique".

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le wali de Chlef présente un exposé sur le développement de la wilaya et les problèmes de la région

Le wali de Chlef, Boussetta Aboubakr Essedik a présenté, lors de sa réunion avec les cadres du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, un exposé sur "les préoccupations et les problèmes" de la wilaya.

"Nous avons eu l'occasion de poser tous les problèmes de la wilaya concernant la gestion locale ou le développement", a indiqué M. Boussetta, ajoutant que cette réunion présidée par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur Ahmed Adli, avait permis d'"identifier les projets inscrits à la charge de l'Etat et ceux confiés aux communes".

Il a précisé qu'en ce qui concerne le développement et la gestion au niveau local, un débat a été ouvert autour d'une "politique de rapprochement adoptée par le ministère de l'Intérieur à travers des cellules d'écoute et la participation du citoyen à la gestion des communes".

Le même responsable a ajouté que la réunion a, par ailleurs, permis d'évoquer "les problèmes de la wilaya de Chlef qui présente des spécificités au plan agricole ou du préfabriqué, une conséquence du séisme qui a frappé la région".

La séance de travail consacrée au wali de Chlef s'inscrit dans le cadre de la série de rencontres organisées par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïd avec les walis.

DOUANES

La ressource humaine primordiale pour améliorer les performances de l'administration douanière

Le fait d'accorder davantage d'attention à la ressource humaine est «nécessaire pour améliorer la performance de l'administration douanière», a affirmé mercredi à Sétif, le Dr Mourad Sekkak, de l'université Ferhat-Abbas.

Il a souligné, au cours d'une conférence internationale organisée à l'université de Sétif-1 à l'occasion de la Journée mondiale des douanes, «l'importance primordiale de valoriser la ressource humaine pour conserver les compétences et en acquérir d'autres dans l'optique d'améliorer la qualité des prestations assurées par ce corps».

Cette nécessité a été bien comprise en Algérie où, depuis 1993, l'administration des douanes fait appel aux écoles supérieures et aux grands instituts, d'Algérie mais aussi étrangers, pour garantir la formation continue de ses effectifs, a relevé le même intervenant devant les cadres de la douane, des chercheurs, des étudiants et des représentants des garde-côtes, de la police des frontières et des établissements aéroportuaires.

Des écoles des douanes ont été ouvertes à Tlemcen, Annaba, Batna, Ouargla et Oran, a-t-il encore noté dans le même contexte. Des experts nationaux et de plusieurs pays arabes dont l'Egypte, le sultanat d'Oman, la Jordanie et la Tunisie ont participé à cette conférence qui a traité de plusieurs thèmes en relation avec «le rôle de la modernisation de l'administration des douanes pour relever les défis économiques de l'heure».

Le conseiller du directeur général des Douanes du sultanat d'Oman, Mahmoud Mohamed Abou El Oula, a présenté une communication sur la Convention de Bali (Indonésie), dite «Paquet de Bali» destinée à faciliter les échanges commerciaux.

L'ouverture de cette conférence a été présidée par le directeur central chargé de la régulation et de la modernisation à la direction générale des douanes, Hakim Berdjoudj.

HABITAT

Installation d'un groupe de travail chargé du suivi des projets de constructions dans la wilaya d'Alger

Un groupe de travail chargé de suivre l'état d'avancement des projets de logements inscrits au titre du programme de lutte contre l'habitat précaire à Alger a été installé, a annoncé hier la wilaya.

"Dans le but d'éradiquer tous les bidonvilles et les habitations précaires restant et en prévision de la prochaine phase du programme (de relogement), qui connaîtra une cadence accélérée, la wilaya d'Alger a mis en place un groupe de travail pour le suivi de l'avancement des travaux des projets de logements en cours de réalisation", précise la wilaya d'Alger dans un communiqué.

Constitué des directeurs du logement, de l'Urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), et des OPGI, ce groupe de travail suivra les chantiers en question pour "les réceptionner dans les délais



prévus", ajoute t-on. Le programme de résorption de l'habitat précaire à Alger compte 84.766 logements dont 25.000 ont été réceptionnés en juin 2014, alors que 11.000 autres unités le seront au premier trimestre 2015, avait récemment indiqué le wali d'Alger Adelkader Zoukh.

Mais, "en fonction des conditions météorologiques", a-t-il précisé. La wilaya d'Alger avait organisé à partir du mois de mai dernier une vaste opération, la plus importante jamais organisée jusque là, pour le relogement des habitants de bidonvilles, des caves et terrasses d'immeubles, des immeubles menaçant

ruine (IMR). En tout, 16.550 familles ont bénéficié de ce programme, dont 15.510 familles relogées à travers 16 opérations de recasement effectuées entre le 21 juin 2014 et le 5 janvier 2015, tandis que 1.040 autres familles ont bénéficié en mai dernier de logements sociaux-participatifs (LSP) à Rouiba, à l'est d'Alger, détaille-t-on.

Le reste à réaliser du programme de résorption de l'habitat précaire sera progressivement réceptionné entre 2015 et 2016, a précisé le directeur du logement Smail Loumi dans un rapport présenté devant l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

De nouvelles infrastructures sportives pour les communes

Plusieurs infrastructures sportives nouvelles seront «prochainement» mises à la disposition des jeunes dans plusieurs communes de Bordj Bou-Arréridj, a appris l'APS, hier, auprès du directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Youcef Ferradi.

Parmi ces projets, dont certains sont déjà en cours de réalisation tandis que d'autres seront lancés prochainement, figurent notamment des stades de 2.000 places dans les communes de Bir Kasdali, d'Aïn Taghrouit, d'El Mansoura et d'El Hamadia, ainsi que des aires de jeu à Bordj Bou-Arréridj, El Main, El Mehir et Tefreg, a



précisé ce responsable.

En outre, a-t-il ajouté, 70 terrains de jeu de type «mateco», répartis à travers différentes localités de la wilaya, tandis que les communes d'Ouled Dah-

l'échelle du pays» portant sur la pose d'une pelouse synthétique sur les terrains de football de 15 stades communaux.

M. Ferradi a également fait état, dans le même contexte, d'une action de réhabilitation de 11 stades de footbal communaux, notamment à Ras El Oued, Medjana, Hammadia, Sidi M'barek El Achir.

Ces opérations qui se poursuivront pour toucher, progressivement, toutes les communes de la wilaya, seront menées de telle sorte qu'elles ne gêneront pas le déroulement des différents championnats régionaux et de wilaya de football, a conclu le DJS.

GUELMA

Le barrage de Bouhamdane rempli à plus 50 %

Le taux de remplissage du barrage de Bouhamdane (Guelma), qui n'emmagaînait au début du mois en cours que 37 % de sa capacité en eau, est aujourd'hui de l'ordre de 52 %, a indiqué mercredi le directeur des ressources en eau, Kamel-Eddine Bahri.

Cet ouvrage contient à l'heure actuelle un volume estimé à 95 millions de mètres cubes, contre 71 millions m³ il y a une semaine, grâce aux précipitations des cinq derniers jours, a ajouté ce responsable à l'APS.

Les eaux du barrage de Bouhamdane, d'une capacité théorique de 185 millions de m³, sont utilisées pour l'irrigation d'une superficie de 10.000 hectares ainsi que pour la fourniture d'eau potable aux populations de Guelma, de Hammam Debagh, de Houari-Boumediene, de Mzeld Amar et de Roknia.



OUARGLA

Lutte contre le commerce informel: 4 marchés de proximité réservés aux jeunes

Quatre marchés de proximité dans la wilaya d'Ouargla verront leur situation de propriété prochainement régularisée, dans la perspective d'en attribuer les carrés et locaux commerciaux aux jeunes, a-t-on appris hier de la direction locale du commerce.



Les procédures administratives ont été enclenchées pour transmettre la propriété de ces marchés, réalisés dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, aux communes bénéficiaires afin qu'elles puissent louer les carrés et locaux commerciaux aux jeunes.

La réalisation de ces espaces commerciaux, pour un coût global de plus de 206 millions DA et d'une capacité d'accueil pouvant atteindre les 160 commerçants, soit 40 commerçants chacun, entre dans le cadre de la lutte contre le commerce informel, a-t-on précisé. Toutefois, ce nombre demeure "insuffisant", au vu du nombre important de commerçants qui exercent ce type d'activités commerciales, dépassant les 900, selon la même source. Dans le

but de lutter efficacement contre les marchés parallèles et résorber un plus grand nombre de commerçants, une proposition a été faite pour la création de 21 marchés de proximité, dans le cadre du quinquennal 2015-2019, à travers l'ensemble des communes de la wilaya d'Ouargla, permettant de contenir plus de 800 commerçants, a-t-on fait savoir à la direction du Commerce.

La wilaya de Ouargla compte actuellement neuf (9) marchés couverts réservés au commerce de détail des fruits et légumes, des viandes, ainsi que des effets vestimentaires, produits ménagers et autres.

La wilaya compte également un marché de gros de fruits et légumes, situé au chef-lieu de la wilaya sur une superficie 20.073 m², et un autre si-

milaire dans la commune de Zaouia El-Abadia (daïra de Touggourt), entré en service en 2009, sachant que cet espace commercial est dépourvu des normes requises pour ce type d'activités commerciales, a estimé la même source.

La wilaya de Ouargla compte 36.195 commerces, entre personnes physiques et morales, inscrits au niveau de l'annexe local du Centre national du registre de commerce.

Ces commerçants sont répartis entre 16.409 commerçants activant dans le secteur des services, 9.722 dans le commerce de détail, 2.166 autres dans le commerce de gros, en sus de 7.584 activités dans l'industrie et l'artisanat et 314 dans l'import-export, selon les statistiques de la même direction.

TLEMCEN

Formation en design et en tapis traditionnel

La chambre des métiers et de l'artisanat de Tlemcen vient de lancer une formation en design relative à l'activité de ferronnerie d'art et au tissage du tapis traditionnel, a-t-on appris hier auprès de son directeur.

Pas moins de 23 artisans ferronniers suivent actuellement une formation théorique et pratique en design au niveau du centre de formation professionnel de Sebdou autour du thème "Tart mauresque", a indiqué Hamitouche Djillali.

Il a souligné que cette session permettra aux artisans d'avoir une somme de connaissances sur cet art afin de pouvoir concevoir des maquettes et fabriquer ensuite une gamme de produits de haute qualité et diversifiée.

Cette formation, initiée par le ministère de tutelle, vise, entre autres objectifs, une mise à niveau qui offrira, à ces artisans, une qualification à même de les aider à décrocher des marchés publics, notam-



ment dans le secteur du bâtiment où ils contribueront à améliorer l'aspect esthétique des cités et autres édifices, a-t-il ajouté.

Ces artisans stagiaires qui font tous partie du système productif local (SPL), vont prochainement s'organiser en association afin de développer ce créneau, a encore indiqué le même responsable.

La stratégie élaborée par le ministère de tutelle et exécutée par la Chambre des métiers de Tlemcen est axée sur la

formation des artisans, notamment dans les métiers qui ont toujours fait la réputation de la région, à l'instar du tapis.

Dans ce cadre, une section de 47 femmes de la région steppique de Sidi Djillali est en formation en tapis traditionnel, dans le but de relancer ce créneau à travers la wilaya de Tlemcen, a-t-on signalé. Pour ce faire, six régions de la wilaya de Tlemcen ont été identifiées comme pôles de développement de ce métier, a indiqué M. Hami-

toche.

Il s'agit de Sebdou, Ouled Mimoune, Bensekrane, Beni Snouss, Sidi Djillali et Tagma dans la commune d'Ain Fezza. Ce sont au total plus de 250 femmes et jeunes filles qui vont bénéficier de formation pour ensuite créer des unités de production qui seront approvisionnées, en matière première et en équipements, par la Chambre des métiers et leurs produits seront commercialisés par la même structure.

D'autres formations dans les domaines de la vannerie, de la poterie et de la natte seront incessamment lancées au profit des artisans de la wilaya, selon le même responsable.

La Chambre des métiers compte actuellement plus de 7.500 artisans dans divers métiers. L'année 2014 a enregistré plus de 900 nouveaux inscrits alors que l'année 2013 avait enregistré 733, soit une augmentation de plus de 27%, a-t-on indiqué.

MOSTAGANEM

Production de 6.200 tonnes de poisson

La wilaya de Mostaganem a enregistré, l'année dernière, une production de 6.200 tonnes de poisson, soit une hausse de 200 tonnes par rapport à 2013, a-t-on appris mercredi du directeur de la pêche et des ressources halieutiques.

Cette quantité représente plus de 5.000 tonnes de sardine, soit 82% de la production globale, plus de 700 tonnes de poisson blanc et plus de 300 tonnes de crustacés et mollusques, a indiqué M. Toufik Rahmani en marge d'une cérémonie de remise de motocycles dotés de remorques pour la vente du poisson.

Le même responsable a déclaré que ses services ont délivré 314 permis de pêche durant la même période marquée par l'exportation de plus de 115 tonnes de poulpe vers l'Espagne, par une société privée.

Par ailleurs, les services des garde-côtes ont recensé 34 infractions à la pêche, un chiffre qui représente une baisse de 50% par rapport à 2013, et ce grâce aux actions de sensibilisation et un contrôle rigoureux.

La majorité des infractions ont trait au non respect de la loi régissant le métier comme la pêche dans les zones interdites et de la taille marchande des poissons, selon la même source, qui a ajouté que la direction de la pêche s'est constituée partie civile pour demander des dédommagements prévus par la loi.

La même période a enregistré l'entrée en service de 24 embarcations acquises au titre des dispositifs de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) générant 120 emplois directs et 30 autres indirects.

En plus, 627 professionnels et marins ont été formés en 2014 par la chambre de wilaya de la pêche dans les domaines de mécanique, de transports-pêche, de motoriste et autres.

Onze (11) motocycles dotés de remorques ont été attribués, mercredi, à des vendeurs de poissons, au titre de la convention cadre signée entre l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) et le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques. Quatre autres motocycles seront distribués dans les prochains jours.

La flotte de pêche de la wilaya de Mostaganem dispose de 194 unités dont 43 Chalutiers, 80 sardiniers, 71 petits métiers. L'effectif exerçant est estimé à 4.300 professionnels de la mer inscrits.

BISKRA

Le nombre de touristes étrangers a augmenté de plus de 60% en 2014

Au moins 12.844 touristes étrangers ont séjourné dans la wilaya de Biskra en 2014, soit une augmentation de 60 % par rapport à 2013, a appris l'APS, mercredi, auprès du directeur du tourisme et de l'artisanat, Abdelhakim Yahia.

En 2013, ils étaient 7.993 étrangers à s'être rendus dans la capitale des Zibans, a précisé le même responsable, estimant que cette évolution est le fruit de la stabilité qui règne dans le pays et des actions de promotion des atouts touristiques multiples de cette région.

Plusieurs de ces touristes originaires d'Europe, d'Asie et d'Afrique subsaharienne sont venus spécialement pour assister aux manifestations touristiques, culturelles et économiques spécifiques à cette région du Sahara algérien dont le Mausseum du saint patron Sidi-Zarzour.

La wilaya de Biskra recèle un import réseau de complexes thermaux, une multitude d'oasis verdoyantes, des sites touristiques de montagne et des écosystèmes vierges, bien à l'écart des activités humaines, a relevé le directeur du secteur.

La riche gamme de produits artisanaux, notamment de poterie et de céramique, produits à Biskra a été particulièrement appréciée par les visiteurs étrangers, mais également nationaux, ayant visité cette wilaya, a ajouté la même source.

APS

GHARDAIA : LE COMMANDANT DU GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE SANS DÉTOURS :

"La sécurité est une responsabilité collective"



La sécurité est une "responsabilité collective" et ne peut se concrétiser qu'avec "le civisme et le concours de tous les citoyens", a estimé hier à Ghardaïa le commandant du groupement de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya.

Présentant un bilan annuel des services de la GN dans cette wilaya, le colonel Ali Rouani a affirmé que la "sécurité publique a été rétablie dans la vallée du M'zab (regroupant quatre communes), à la faveur des efforts déployés pour la sécurisation de la région, mais aussi des sages et autres notables de la région".

Il a, à ce titre, rassuré que les services de sécurité "maîtrisent la situation" et assurent la sécurité des citoyens, de leur liberté et de leurs biens des actes de violences. Plus de 3.000 gendarmes sont mobilisés nuit et jour, dotés d'équipements de pointe, en plus de l'installation de centaines de caméras de surveillance disposant d'une technologie de vision nocturne et des hélicoptères pour appuyer les forces de maintien de l'ordre, afin d'assurer la sécurité, a-t-il détaillé.

"Toutes les mesures ont été prises pour rétablir l'ordre et la sécurité publics", a affirmé le chef du groupement de la GN de Ghardaïa, invitant les citoyens de Ghardaïa à "se réconcilier et à œuvrer au maintien de l'ordre, pour éviter l'instrumentalisation de la situation de la région pour déstabiliser le pays".

L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des réseaux sociaux a contribué "considérablement" à la propagation des émeutes dans la région de Ghardaïa et à la diffusion de rumeurs et fausses informations, a signalé le colonel Rouani, soutenant que le rythme de propagation des émeutes violentes a "surpris les services de sécurité, confrontés à des groupes de jeunes mobiles capables de coordonner leurs actions grâce aux nouvelles technologies de l'information".

Une enquête diligentée dans ce sens par les services de la Gendarmerie a permis, par exemple, l'arrestation à Hassi Messaoud (Ouargla) de quatre personnes originaires de Ghardaïa en flagrant délit d'incitation à la violence et d'appel à la propagation des émeutes à travers les réseaux sociaux, et la saisie du matériel informatique, a-t-il indiqué.

Les enquêtes pour déterminer les responsabilités dans les crimes et délits lors des échauffourées de Ghardaïa se poursuivent jusqu'à la présentation devant les instances judiciaires des coupables, a souligné le responsable de la GN de Ghardaïa.

Concernant l'activité de maintien de l'ordre dans la région, le même officier supérieur a affirmé que 170 interventions ont été effectuées durant l'année écoulée, dont 156 interventions avec des moyens anti-émeute lors des échauffourées qu'a connues la région de Ghardaïa.

Ces interventions ont permis l'arrestation en flagrant délit, et conformément aux lois de la République, de 34 personnes, dont 16 ont été écrouées et quatre (4) placées sous contrôle judiciaire, tandis que 13 ont bénéficié de citation directe le jour du procès et une autre personne a été disculpée.

Pas moins de 3.589 appels sur le numéro vert de la GN (10-55) ont été enregistrés, dont 1.176 de nuit, durant l'année 2014 à travers la wilaya de Ghardaïa et ont permis 118 interventions, a-t-il précisé.

ALGER : IL POIGNARDE MORTELLEMENT SA VICTIME POUR LUI VOLER SON PORTABLE

15 ans de prison pour l'assassin

Des citoyens signalent la découverte d'un cadavre de sexe masculin. La police judiciaire chargée de cette affaire entame des recherches.

A.Ferrag

L'homme a reçu plusieurs coups de couteau dans différentes parties du corps et a rendu l'âme juste après.

En ce jour fatidique l'attention de Rabah fut attiré par le portable de Samir, il décida de le lui voler, c'est ainsi qu'il porta, à l'aide d'un couteau, plusieurs coups de couteau.

Le corps est identifié, il s'agit de



Samir âgé de 30 ans, et une enquête est immédiatement ouverte. Elle dure plusieurs mois et finit par mener les enquêteurs à Rabah âgé de 38 ans.

L'individu sera vite arrêté.

Le jour du procès, Rabah a nié d'abord les faits qui lui sont reprochés mais pressé de questions, il avoue finalement son acte.

Le représentant du ministère public, met en exergue la gravité de l'assassinat, il a poignardé froide-

ment la victime en lui portant plusieurs coups de couteau sur tout le corps. A la fin de son réquisitoire, il requiert la peine de 18 ans de réclusion criminelle contre l'accusé.

L'avocat de la défense, sollicite la clémence de la cour, il demande des circonstances atténuantes envers son client.

Al l'issue des délibérations, le président du tribunal prononce une peine de 15 ans de réclusion criminelle à l'encontre de l'accusé.

BLIDA

Un lycéen arrêté en possession de psychotropes

Belhadj Ahmed

A cours de la semaine qui vient de prendre fin, la brigade de gendarmerie de Blida, a été informée à travers le numéro vert 10-55, qu'un élève du lycée de Zabana, commercialisait illicétement des psychotropes. Une fois l'information confirmée, une section de la gendarmerie se rendit sur place, où elle procéda à l'arrestation de l'élève qui avait en sa possession 56 comprimés de psychotropes.

Lors de son interrogatoire à la Brigade et même devant le magistrat instructeur, le lycéen reconnu les faits qui lui sont reprochés et affirma qu'il s'approvisionnait au-

près d'une pharmacie d'Alger.

Cependant, la vendeuse en pharmacie qui avait reconnu les faits affirma qu'elle ignorait la gravité de son geste. D'ailleurs, son avocat M^e Bernaoui, a tenté de limiter la responsabilité de sa cliente en soulignant qu'il s'agissait d'une employée recrutée dans le cadre de l'emploi des jeunes.

Face à la complexité du sujet, le magistrat a décidé de placer le lycéen en détention préventive, quant à la vendeuse en pharmacie, elle a été placée sous contrôle judiciaire en attendant l'audience du tribunal fixée à la semaine prochaine.

M'SILA Saisie de 385 faux billets et un pistolet de fabrication artisanale à Bousaâda

M.B.

Les billets sont d'une "qualité exceptionnelle", fabriqués par une "organisation très structurée". 385 000 DA de faux billets de 1000 DA ont été saisis, selon gendarmerie, suite au démantèlement d'un groupe de faussaires à Bousaâda, 68 kilomètres au sud de M'sila.

Quatre personnes ont été interpellées et le parquet de Bousaâda a demandé la mise en examen de ces faussaires pour contrefaçon de monnaie, port d'armes prohibées et association de malfaiteurs.

Les gendarmes de la section de recherche de M'sila ont également saisi un pistolet de fabrication artisanale.

Le commandant de la région de gendarmerie, s'est félicité d'une "opération qui sort de l'ordinaire" car "toute la chaîne est tombée".

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

Accidents de la route: 44 morts et 477 blessés en une semaine

Quarante-quatre (44) personnes ont trouvé la mort et 477 autres ont été blessées dans 278 accidents de la route survenus durant la période allant du 20 au 26 janvier, a indiqué mercredi un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale. Les wilayas d'Alger et de Boumerdès viennent en tête avec 13 accidents chacune, suivies de M'sila et Ain Defla (12) puis Blida avec 10 accidents, précise la même source.

Le facteur humain est à l'origine de la majorité de ces accidents en plus de l'état des routes, ajoute le communiqué.

APS



ONU

Appel à l'aide de l'Unicef pour un montant record de 3,1 milliards USD

L'agence de l'ONU pour l'enfance (Unicef) a lancé hier un appel de fonds pour un montant record de 3,1 milliards de dollars destiné à venir en aide à 62 millions d'enfants vivant dans des régions frappées par des crises humanitaires.

«Qu'il s'agisse de catastrophes naturelles meurtrières ou de violents conflits ou encore d'épidémies à propagation rapide, les enfants du monde entier sont confrontés à une nouvelle génération de crises humanitaires», a déclaré Mme Afshan Khan, directrice des programmes d'urgence de l'Unicef.

«Ces crises, provoquées par la fracture sociale, le changement climatique et les maladies, traquent les enfants comme jamais auparavant», a-t-elle ajouté.

«L'ampleur de ces crises, leur durée et leur impact sont sans précédent», a encore indiqué Mme Khan.

Cet appel, lancé dans le rapport Action humanitaire de l'Unicef pour



les enfants 2015, est destiné à aider 98 millions de personnes au total, dont les deux-tiers sont des enfants, dans 71 pays. La plus grande partie de l'appel de fonds, soit 903 millions de dollars, concerne la Syrie et les régions environnantes.

L'Unicef précise que 500 millions de dollars seront consacrés à soutenir son travail dans les régions frappées par le virus Ebola, en Afrique occidentale. L'agence des Nations unies prévoit d'attribuer 26,5 millions de

dollars pour financer son action au Nigeria, et 32,45 millions de dollars pour l'Ukraine.

L'appel concerne également les crises oubliées, telles que l'Afghanistan, la Palestine ou le Niger.

«Cet appel permettra d'atteindre les enfants les plus vulnérables, où qu'ils soient», a déclaré Mme Khan.

En janvier 2014, il y a un an, l'Unicef avait réclamé 2,1 milliards de dollars pour la même cause, un appel de fonds qui a été financé à 52%.

ASTRONOMIE

Un ensemble d'anneaux géants découvert autour d'une exoplanète

Un ensemble d'anneaux géants a été découvert par des astronomes autour d'une planète extrasolaire, 200 fois plus grande que celui en orbite autour de la planète Saturne, à 420 millions d'années lumière de la terre.

«C'est la première fois que quelqu'un voit un tel système géant d'anneaux en dehors du système solaire», a indiqué l'astronome Matthew Kenworthy, cité par l'AFP.

La planète est entourée d'une trentaine d'anneaux «si grands que si Saturne en possédait d'aussi importants nous pourrions voir ces anneaux à l'œil nu depuis la terre. Ce serait de 5 à 10 fois plus grand que la pleine lune», a expliqué M. Kenworthy, de l'observatoire de Leiden (Pays-Bas), qui a mené cette étude avec Eric Mamajek, de l'université de Rochester (Etats-Unis).

Invisible depuis la terre, cette planète baptisé «J1407b» est sans doute



très chaude (entre 1.000 et 2.000 degrés Celsius) ce qui pousse les astronomes à penser que ses anneaux sont fait de poussière contrairement à ceux de Saturne, faits de glace.

L'analyse de la courbe de lumière perçue depuis la terre lors des éclipses permet de déterminer la structure d'objets astrophysiques inconnus situés au-delà du système solaire. En observant une étoile déjà connue lors d'une éclipse, les cher-

cheurs ont découvert que l'éclipse avait duré 56 jours, entrecoupés de changements brusques et irréguliers d'intensité lumineuse. «L'explication la plus crédible à ces changements lumineux est qu'une planète en orbite autour de l'étoile possède un système d'anneaux géants en orbite autour d'elle», selon les chercheurs.

«Ces anneaux ont pu être détectés car ils sont passés devant l'étoile au moment de l'éclipse, de la même manière que la lune passe devant notre soleil lors d'une éclipse solaire», expliquent-ils.

«Maintenant que nous savons quoi chercher, nous pouvons remonter à travers les données collectées lors des 30 à 40 dernières années» pour trouver d'autres planètes entourées d'anneaux, s'est enthousiasmé M. Kenworthy, qui «s'attend à en trouver bien d'autres».

CHINE

Effondrement d'un bâtiment universitaire en construction : un mort et 16 blessés

Un ouvrier est mort et 16 autres ont été blessés dans la nuit de mercredi à jeudi dans l'effondrement d'un bâtiment en construction dans la province orientale du Jiangxi, ont déclaré les autorités locales.

Le bâtiment de huit étages, situé sur le campus de l'université normale des sciences et technologies du Jiangxi, s'est écroulé vers l'ouest, bloquant des dizaines d'ouvriers sous les décombres, a indiqué le gouvernement provincial dans un communiqué de presse.

Les secouristes ont recherché jusqu'à l'aube des survivants ensevelis sous les gravats à l'aide de chiens renifleurs. Tous les blessés ont été hospitalisés.

L'enquête pour connaître les causes de l'accident est actuellement en cours.

SUÈDE

Le Parti libéral veut conditionner l'obtention de la nationalité suédoise à un examen de langue

Le Parti libéral a proposé mercredi que toute personne désirant devenir un citoyen suédois doit d'abord passer un examen de langue suédoise. Cette proposition fait partie d'une série d'actions que le parti estime nécessaires pour faciliter l'intégration des immigrés au sein de la société suédoise.

Le parti d'opposition a aussi suggéré que tout immigré qui exprime la volonté de ramener ses proches en Suède doit au préalable obtenir un emploi et trouver un endroit permanent pour

vivre. Cependant, les enfants de moins de 18 ans seront toujours autorisés à rejoindre leurs parents.

Le parti recommande également d'utiliser des permis de séjour temporaires, qui deviennent permanents une fois que l'immigré obtient un emploi, ou si il ou elle a encore besoin de l'asile après trois ans passés au pays scandaleux.

Le Parti libéral veut aussi liberaliser les lois du travail en Suède et accélérer la reconnaissance des diplômes et formations reçus à l'étranger.

USA

Amazon lance un service de messagerie électronique pour entreprises

Le géant de la distribution Amazon a annoncé mercredi le lancement d'un service de messagerie et de calendrier électroniques pour entreprises, qui pourrait venir concurrencer Microsoft ou Google.

Baptisé WorkMail, cet outil permettra aux utilisateurs d'envoyer des courriels, de partager des calendriers en utilisant les mêmes logiciels de messagerie «qu'ils utilisent aujourd'hui», assure Amazon dans un communiqué.

Ce nouveau service sera ainsi utilisable sur les messages Microsoft Outlook ou sur les applications email exploitées sous Android (Google) ou iOS (Apple), détaille le groupe.

Chaque utilisateur devra payer 4 dollars par mois pour avoir accès à ce service qui donnera droit à un stockage de 50 gigaoctets.

5 ans de prison pour avoir tenté de transmettre des données nucléaires à Caracas

Un ancien scientifique américain a écopé de 5 ans de prison pour avoir tenté de transmettre des informations nucléaires au Venezuela, a rapporté mercredi la police américaine.

Pedro Leonardo Mascheroni, âgé de 79 ans, qui a travaillé pour le centre américain de recherche nucléaire de Los Alamos (Nouveau-Mexique, sud-ouest), est accusé d'avoir communiqué «des données classifiées sur des armes nucléaires à une personne qu'il croyait être un responsable du gouvernement vénézuélien», a précisé le FBI dans un communiqué.

M. Mascheroni a travaillé de 1979 à 1988 au Laboratoire national de Los Alamos (LANL), où fut développée la bombe atomique américaine pendant la Seconde Guerre mondiale.

Séisme de magnitude 5,7 au large de la Californie

Un séisme de 5,7 degrés de magnitude s'est produit mercredi au large du nord de la Californie, rapporte l'institut géologique américain (USGS).

L'épicentre a été localisé 65 km au sud-ouest d'Eureka et à 17 km sous la surface de la croûte terrestre. Aucune alerte au tsunami n'a été lancée. Bien qu'il soit jugé modéré, un séisme d'une telle magnitude peut provoquer d'importants dégâts.

La Cour suprême des Etats-Unis suspend trois exécutions dans l'Oklahoma

La Cour suprême des Etats-Unis a accepté mercredi de suspendre l'exécution de trois condamnés à mort de l'Oklahoma qui contestent la méthode par injection employée dans cet Etat.

Cette procédure qui fait appel à trois substances a donné lieu à une vive controverse après l'exécution de Clayton Lockett, qui a tourné au fiasco en avril 2014.

Les avocats des condamnés estiment qu'elle peut provoquer des souffrances indues et la jugent contraire aux dispositions constitutionnelles contre les traitements cruels.

Richard Glossip, John Grant et Benjamin Cole ne seront donc pas exécutés avec cette méthode tant que la Cour suprême n'aura pas statué sur ce point, ce qui devrait être fait d'ici à la fin juin, mais son arrêt n'interdit pas l'emploi d'une autre procédure.

APS

CANCER DU SEIN LES PATIENTES SONT TROP PEU INFORMÉES SUR LEUR TUMEUR

Une étude américaine révèle que beaucoup de femmes atteintes de cancer du sein ne connaissent pas grand-chose des particularités de leur tumeur. Les femmes issues des minorités ethniques sont les moins informées à ce sujet.

Une étude scientifique américaine publiée ce 26 janvier 2015 dans la revue Cancer révèle que les femmes atteintes de cancer du sein sont trop peu informées des caractéristiques de leur tumeur. Elle met également en lumière des disparités selon les ethnies : les minorités noires et hispaniques sont encore moins informées que les femmes blanches.

Pour mener à bien leur étude, les chercheurs ont interrogé par questionnaire 500 femmes atteintes de cancer du sein, leur demandant si elles connaissaient la taille et l'avancée de leur tumeur, ses principales caractéristiques ainsi que les récepteurs qui sont en jeu. Une fois rassemblés, les résultats ont montré que 32 à 82% des patientes pensaient connaître ces caractéristiques, alors qu'en réalité seulement 20 à 58% des participantes ont rapporté des particularités correctes. Les chercheurs ont également rapporté une disparité selon l'ethnicité : aux Etats-Unis, les femmes blanches seraient plus informées sur leur tumeur du sein que les femmes noires ou que les hispaniques.

Centralement, l'équipe a observé que le champ lexical de la santé et le niveau d'éducation expliquait en partie les lacunes observées chez les femmes hispaniques. Ces facteurs socio-culturels ne suffisaient pas en revanche à expliquer le manque d'informations des femmes noires.



«Une patiente éclairée en vaut deux»

« Nos résultats dévoilent le manque de compréhension de nombreuses patientes vis-à-vis de leur cancer, et montrent à quel point il est crucial d'améliorer la pédagogie appliquée au patient et de sensibiliser les professionnels de santé à ce problème »

conclut le Dr Freedman, co-auteur de l'étude dans un communiqué. « Améliorer la compréhension des patients quant à l'importance d'un traitement adapté à leur situation individuelle peut amener à une décision plus informée et à une meilleure réponse au traitement. »

En sachant que la relation patient-professionnel joue toujours un peu sur la résu-

site du traitement administré et sur ses effets indésirables, la mise en confiance de la patiente par une information détaillée pourrait être un plus non négligeable. Mais le fait de mieux connaître son cancer est aussi important pour plus tard : une fois la patiente guérie, elle doit souvent faire part au médecin de ses antécédents, afin de recevoir des prescriptions adaptées.

CANCER DU SEIN : UN VACCIN THÉRAPEUTIQUE PROMETTEUR TESTÉ CLINIQUEMENT

Des scientifiques américains ont mis en place un nouveau traitement contre le cancer du sein, dont les premiers essais cliniques ont été concluants. Élaboré par l'école de médecine de l'Université de Washington (Etats-Unis), le vaccin thérapeutique contre le cancer du sein serait efficace contre les formes pré-métastatiques du cancer sans danger sanitaire. C'est le résultat de l'essai clinique de phase I, publié aujourd'hui dans la revue scientifique Clinical Cancer Research.

Des effets secondaires modérés
Le vaccin présenté dans l'étude incite les globules blancs du système immunitaire à détruire les cellules comportant une protéine appelée mammaglobine-A (MAM-A).

Si son rôle n'est pas clair au sein d'un tissu mammaire sain, cette protéine est présente de façon très importante dans le tissu tumoral, dans 40 à 80% des cancers du sein.

Mais chez les rares patientes dont les tumeurs cancéreuses n'expriment pas la protéine MAM-A, ce vaccin n'a pas d'effet.

Pour l'étude, 14 patientes atteintes de cancer métastatique et exprimant la protéine MAM-A ont reçu le vaccin thérapeutique. Parmi elles, aucune n'a souffert d'effets secondaires sévères, montrant ainsi la sécurité du médicament. Des effets secondaires mineurs ou modérés (fièvre, syndrome grippeux, douleurs, éruptions cutanées ou douleur au niveau du site de vaccination) ont toutefois été observés, chez 8 des 14 patientes vaccinées.



Le blanc d'œuf va faire avancer la recherche sur le cancer



Des chimistes ont réussi à redonner leur apparence première à des blancs d'œufs cuits. Cette innovation est une avancée dans la recherche moléculaire. «Oui, nous avons trouvé le moyen de «dé-cuire» des blancs d'œufs de poule! ont annoncé des chercheurs de l'Université de Devine, en Californie et leurs collègues autour du monde. Les chercheurs dirigés par le professeur de biochimie Michael Gregory Weiss, ont commencé par bouillir des blancs d'œufs pendant 20 minutes à 90°. Puis ils sont parvenus à inverser le processus clé et à remettre les molécules du

blanc d'œuf dans leur état d'origine. Cette découverte pourrait être une véritable avancée financière pour l'industrie de la biotechnologie qui cherche depuis longtemps le moyen de recycler efficacement les protéines moléculaires. En attendant, les fabricants de traitements à base d'antioxydants pour le cœur doivent utiliser des méthodes plus coûteuses.

«Cette avancée devrait réduire considérablement les coûts pour les traitements contre le cancer, la production alimentaire et d'autres segments de l'industrie mondiale de la biotechnologie» a déclaré le Pr Weiss. «On espère que cette méthode appliquée à l'œuf pourra être également appliquée à des protéines bon marché tels que les levures ou les bactéries E. coli, ce qui facilitera la production plus efficace et plus économique d'anticorps.»

Mais ce nouveau processus ne semble pas intéresser l'industrie pharmaceutique. Des producteurs de grande industrie américaine le regardent également d'un œil怀疑ue car ils pourraient utiliser cette méthode pour atteindre un plus grand rendement.

Janvier 2015

Cancer du sein : les tissus de la patiente efficaces pour une reconstruction mammaire

Lors d'une reconstruction mammaire suite à un cancer du sein, la technique qui utilise les tissus autologues issus de la patiente montre des résultats très encourageants, selon une étude néerlandaise. Après un cancer du sein, et si la patiente souhaite une reconstruction mammaire, il est possible de lui prélever ses propres tissus (ou tissus autologues) pour fabriquer une nouvelle poitrine. Cette alternative aux implants, encore très peu proposée en France, montre des résultats encourageants, selon une étude hollandaise publiée dans le journal scientifique de l'American Society of Plastic Surgeons.

Lors de cette opération de reconstruction mammaire, les chirurgiens prélevent des tissus de la patiente, au niveau du dos, de la peau et des tissus graisseux, puis à les planter de la façon la plus harmonieuse possible, au niveau de la poitrine. Pour évaluer la satisfaction des femmes quant à cette technique, les chercheurs de l'University Medical Center Groningen (Pays-Bas) ont soumis 92 femmes à un questionnaire, entre 2006 et 2010. Parmi celles-ci, 47 femmes avaient opté pour les tissus autologues, alors que les 45 autres avaient choisi les implants prothétiques.

Les résultats ont montré que les femmes ayant choisi la reconstruction par tissus autologues étaient plus satisfaites que celles ayant plébiscité les prothèses. Les premières affichaient un score de satisfaction de 75%, contre 65% pour l'autre groupe.

Dans leur conclusion, les chercheurs précisent que « l'étude ne révèle aucune méthode idéale de reconstruction mammaire adaptée à toutes les patientes. Cependant, ces travaux peuvent pousser les patients et les équipes médicales à prendre les bonnes décisions au sujet de la reconstruction mammaire. »

En France, ce type d'opération chirurgicale est encore peu répandu dans les hôpitaux publics. L'opération, qui dure entre 4 et 6 heures, n'est pratiquée que par quelques chirurgiens, dans des cliniques privées aux dépassements d'honoraires conséquents. Pourtant, en 2011, la Haute Autorité de Santé avait recommandé le remboursement de la reconstruction mammaire par tissus autologues. Chaque année, sur 15 000 femmes qui subissent une mastectomie (ablation du sein) seules 5 000 bénéficient d'une reconstruction mammaire, portant prévoir dans le système de soins français. Des carences qui pourraient, selon les chercheurs, être palliées par la technique de reconstruction par tissus autologues.

LE CANCER DU POUMON PLUS MEURTRIER QUE LE CANCER DU SEIN CHEZ LES FEMMES EN 2015

Cette année et pour la première fois en Europe, le nombre de décès par cancer du poumon va dépasser celui des décès dus au cancer du sein chez la femme, selon les prévisions d'une nouvelle étude scientifique.

En 2015 et pour la première fois, le taux de décès par cancer du poumon chez les femmes va dépasser le nombre de décès dus au cancer du sein. En moyenne, 14,24 femmes sur 100 000 devraient mourir des suites d'un cancer du poumon, contre 14,22 décès suite à un cancer du sein. Établies pour les 28 pays de l'Union européenne, ces prévisions ont été publiées ce 27 janvier dans une étude de la revue scientifique *Annals of Oncology*.

« Bien sûr, il faut considérer ces chiffres avec précaution », souligne le professeur Carlo La Vecchia de l'université de Milan, co-auteur de l'étude. « Il ne s'agit pour le moment que de projections. On ne connaît pas le nombre exact de décès que dans 4 ou 5 ans. » Ces prévisions sont en réalité le résultat qu'une évolution inéluctable depuis 2009 : une hausse de 6% du nombre de décès par cancer du poumon, parallèlement à une baisse de 10,2% de ces chiffres pour le cancer du sein.

Dans toute l'Union européenne, ce sont les Britanniques et les Polonaises qui paient le plus lourd tribut concernant le cancer du poumon. Ces pays enregistrent respectivement des taux de décès de 21 et de 17 cas pour 100 000 femmes. « Les femmes britanniques et polonaises, et particulièrement les britanniques, ont eu depuis longtemps des taux de cancer du poumon plus élevés que dans la plupart des pays européens », commente le Dr Carlo La Vecchia. « Cela est dû au fait que les femmes britanniques ont commencé à fumer durant la seconde guerre mondiale, alors que dans la plupart des autres pays de l'Union européenne, les femmes ont commencé à fumer après 1968. » Pas de quoi se vanter pour autant en France, puisque les décès dus au cancer du poumon ne cessent d'augmenter depuis la hausse du tabagisme des années 70, alors qu'à l'inverse, le nombre de décès par cancer du sein diminue de-



puis 2005, grâce au dépistage organisé et à l'amélioration des traitements.

Le cancer du pancréas, la seconde exception

Alors que les chercheurs annoncent que les taux de mortalité tous cancers confondus vont continuer de diminuer en 2015, ils précisent que la 2ème exception notable, après le cancer du poumon chez les femmes, est le cancer du pancréas pour les deux sexes.

Par rapport aux chiffres de 2009, l'étude prévoit une hausse de 4% du taux de mortalité chez les hommes des suites de ce cancer,

et une hausse de 5% chez les femmes. Le tabac, l'alcool, le diabète, l'obésité ainsi que les antécédents familiaux sont les facteurs avancés pour justifier ces chiffres. Mais ceux-ci ne permettraient d'expliquer que 40% des cas. Pour les 60% restants, la communauté scientifique s'attèle à trouver d'autres facteurs de risque.

Paradoxalement, si le nombre de décès par cancer continue de croître en Europe malgré la diminution du taux de mortalité, c'est parce que la population continue d'augmenter, et avec elle le nombre de personnes âgées.

CANCER DU POUMON : IL PEUT RESTER EN SOMMEIL PENDANT 20 ANS

Les premières mutations de cellules cancéreuses du poumon pourraient passer inaperçues pendant 20 ans chez les anciennes fumeuses. Jusqu'à ce que les cellules se réveillent et n'accélèrent soudainement leur croissance.

Le cancer du poumon pourrait rester en sommeil pendant deux décennies chez les anciennes fumeuses avant que les cellules cancéreuses ne se réveillent et se transforment en une forme agressive de la maladie. C'est ce qu'ont découvert les chercheurs de l'Institut de recherche sur le cancer de Londres qui espèrent que cette découverte va inciter à mettre en place une politique de dépistage plus précise.

Le cancer du poumon est le cancer le plus meurtrier. En effet, deux patients sur trois atteints du cancer du poumon sont diagnostiqués alors qu'ils présentent une forme avancée de la

maladie et moins d'un patient sur 10 en survit, 5 ans après le traitement.

Des cellules en sommeil chez les ex-fumeurs

Cette étude londonienne a porté sur 1 000 patients (fumeurs, ex-fumeurs et non fumeurs) atteints du cancer du poumon. Elle a révélé que les cellules ayant commencé leur mutation lorsque le patient fumait, pouvaient se mettre en sommeil pendant près de 20 ans et se réveiller soudainement, même lorsque le patient avait arrêté de fumer.

« Cette découverte souligne la nécessité de trouver de meilleurs moyens de détecter le cancer du poumon plus tôt, quand il est encore en voie d'évolution », a souligné le Professeur Jones, directeur de l'Institut de re-



cherche sur le cancer. « Si nous pouvions étouffer la maladie dans l'œuf avant qu'elle ait commencé à évoluer en forme agressive, alors nous pourrions améliorer significativement le taux de survie. »

En France, le poumon est la deuxième localisation de cancer, en termes d'incidence, chez l'homme (27 000 cas par an) et le troisième cancer le plus fréquent chez la femme (10 000 cas).

AIN TEMOUCHENT

2015 sera l'année de la qualité des soins et du lancement de l'opération greffes d'organes

2015 sera l'année de la qualité des soins et aussi celle du lancement de l'opération de greffes d'organes récupérés sur des cadavres, a affirmé, mercredi à Aïn Témouchent, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

«Il faut un éveil de la profession dans toute sa composante qui doit accomplir ses missions portant notamment sur la prise en charge de la santé des citoyens», a-t-il souligné lors d'une rencontre avec les cadres de la santé de la wilaya à l'établissement hospitalier Dr Benzerdjeb.

«Le programme de l'année 2015 est très ambitieux et je vous demande de l'adopter pour réaliser un sursaut de qualité. Tous les moyens sont accordés aux praticiens dans ce sens», a-t-il déclaré, rappelant que tous les problèmes des travailleurs de la santé ont été pris en charge.

Tout en assurant à l'assistance être «le premier avocat des blouses blanches», le ministre a demandé, à tout un chacun, d'accomplir son devoir humanitaire, afin de réhabiliter le secteur de la santé qui a fait l'objet, depuis sa prise de fonction, d'un audit mettant en relief «deux problèmes principaux, ceux de l'organisation et de la gestion».

«Un plan de travail contenant 24 points a été élaboré par le département ministériel et transmis pour exécution à tous les établissements de santé du pays, pour régler ces difficultés», a-t-il indiqué.

Pour la wilaya d'Aïn Témouchent, où il a effectué, mercredi, une visite de travail, M. Boudiaf a précisé que «tous les indicateurs de la santé sont au vert, et il faut poursuivre ces efforts, tout en encourageant les jeunes médecins qui sont entraînés à faire des merveilles, notamment à l'EH Dr Benzerdjeb».

Le nombre de spécialistes exerçant dans cette wilaya, la couverture sanitaire et le nombre de lits, entre autres, dépassent de loin la moyenne nationale.

Par ailleurs, les données concernant les évacuations sanitaires ont changé à Aïn Temouchent qui reçoit



les malades issus d'autres wilayas disposant de centres hospitalo-universitaires. Selon le directeur de la santé de la wilaya, l'EH Dr Benzerdjeb a reçu en 2014 pas moins de 3.442 malades des autres wilayas du pays.

A ce propos, le ministre a déclaré qu'«il faut généraliser cette action (plan de travail) pour améliorer la prise en charge des malades et aider les wilayas démunies».

Abordant la récente rencontre d'évaluation tenue au ministère, M. Boudiaf a indiqué que son département œuvre pour le renforcement des services des urgences et ceux de réanimation, soulignant que «ces derniers ne comptent que 200 lits au niveau national, et cela reste insuffisant».

Par ailleurs, le ministre indiqué que le budget 2015 «est déjà disponible» au niveau des wilayas. «Les directeurs de la santé ont la possibilité d'effectuer des mouvements entre les chapitres».

S'agissant du Sud, il a mis en relief les décisions prises par les pouvoirs publics au profit des populations, notamment des milliers d'interventions chirurgicales effectuées dans le cadre des opérations de jumelage.

Cette action sera réglementée pour renforcer de 30 % le nombre de spécialistes concernés qui bénéficieront d'un budget de 500 millions DA pour l'accompagnement, a-t-il annoncé.

En outre, le ministre a annoncé que l'année 2015 sera celle du lancement de l'opération de greffes d'or-

ganes récupérés sur des cadavres. Un registre national de receveurs d'organes sera établi prochainement, a-t-il souligné, rappelant que 156 opérations ont été effectuées en 2014 et que 26.000 malades attendent une greffe.

Enfin, M. Boudiaf a invité les responsables du secteur à accorder la priorité aux problèmes de cardiologie et des urgences qui constituent 60 % des causes de décès.

Le ministre a inauguré une polyclinique à Châabet El Ham, réalisée en 14 mois pour une autorisation programmée de 110 millions DA, avant de poser la première pierre d'un projet de maternité à Aïn Témouchent.

Au centre intermédiaire de soins et d'addictologie, M. Boudiaf a pris en charge des équipements sportifs qui bénéficieront aux personnes toxicomanes suivies par ce centre qui a reçu 209 personnes en 2014.

Après avoir inspecté la polyclinique Al Sebbah, au chef-lieu de wilaya, il a assisté, à l'hôpital de Beni Saf, par visiophone à une intervention par cœlioscopie sur une vésicule chez une patiente de 50 ans. Cet établissement a effectué 600 opérations chirurgicales en 2014, a-t-on indiqué.

Enfin, à l'EH Dr Benzerdjeb, le ministre a inauguré le nouveau scanner de type IRM (Imagerie à résonance magnétique), ayant de visiter les services de chirurgie infantile où 70 interventions sur scolioses ont été effectuées depuis 2012, ainsi que ceux de réanimation, d'oncologie et de cardiologie.

**MASCARA
Enquête sur le transfert de malades du secteur public vers des cliniques privées**

Le wali de Mascara a annoncé, mercredi, l'ouverture d'une enquête sur le transfert de malades du secteur public vers des cliniques privées par certains médecins spécialistes.

Des informations font état de transfert de malades vers des cliniques privées par des spécialistes, sous prétexte d'indisponibilité de moyens dans les hôpitaux publics, a indiqué Ouled Salah Zitouni, en marge de la pose de la première pierre du projet d'extension du service de néphrologie à l'hôpital de Sig, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la grève des 8 jours et de la mort du chahid Cherif Ali Chérif.

Le wali a également souligné que les structures sanitaires dans la wilaya disposent actuellement de 308 médecins spécialistes dont l'Etat prend en charge leur résidence dans de bonnes conditions, signalant toutefois un déficit en matière de prise en charge des malades.

La wilaya compte d'importants équipements médicaux inexploités, notamment six scanners répartis à travers les hôpitaux dont certains sont souvent en panne, a-t-il ajouté.

Les autorités de la wilaya accordent un grand intérêt à l'amélioration de la prise en charge des malades à l'hôpital de Sig qui a bénéficié de la réalisation d'un nouveau bloc opératoire qui sera bientôt réceptionné, d'un nouveau service des urgences médico-chirurgicales et d'un projet d'extension du service de néphrologie pour augmenter le nombre d'appareils d'hémodialyse de 14 actuellement à 26 après achèvement des travaux dans un délai de moins d'un an, a encore souligné le wali.

En visitant le projet d'aménagement de la nouvelle zone d'activités de Sig, le wali a annoncé que 39 bénéficiaires du foncier destiné à l'investissement industriel ont été défrayés devant la justice, pour non respect des cahiers de charges, par l'agence foncière et la direction des Domaines de la wilaya.

Certains bénéficiaires d'assiettes destinées à l'investissement ont abandonné leurs projets et se sont accaparés des crédits bancaires sans respecter le cahier de charges qui leur fixe un délai de 3 mois pour lancer les travaux.

La célébration de ce double anniversaire a été marquée par l'inauguration, dans les communes de Sig et Bouhenni, d'un ensemble de structures dont deux centres postaux, l'inspection territoriale du commerce, le siège de l'Organisation nationale des moudjahidines, réaménagé, ainsi que de la pose de la première pierre de construction d'une unité secondaire de la protection civile, la remise de clefs de 20 logements aux victimes du terrorisme et la baptisation d'artères de noms de chouhada.

EBOLA**La maladie «n'est pas encore endiguée»**

L'épidémie d'Ebola «n'est pas encore endiguée», malgré la diminution du nombre de cas de cette maladie, averti hier le coordinateur spécial de l'ONU pour la lutte contre cette fièvre hémorragique.

«Le nombre de cas décroît de semaine en semaine et tend vers zéro dans beaucoup d'endroits, mais la maladie est encore présente dans un tiers des zones des trois pays touchés», a dit David Nabarro à Addis Abeba à la veille du 24e sommet de l'Union africaine (UA) qui abordera le sujet.

«Nous avons encore des flambées occasionnelles et des surprises avec de nouveaux cas, hors de nos listes de proches de malades, a-t-il souligné.

Cela signifie que l'épidémie n'est pas encore endiguée», a-t-il mis en garde, «nous devons poursuivre notre effort, de façon même plus intense». M. Nabarro s'est dit inquiet de l'arrivée prochaine de la saison des pluies et a appelé à la mise en place d'un réseau «d'intervenants locaux» avant que les



précipitations ne rendent certaines zones difficilement accessibles.

Les dirigeants africains se pencheront lors du sommet de l'UA prévu les 30 et 31 janvier en cours à Addis Abeba sur le rétablissement économique des pays touchés par le virus Ebola, qui a fait 9.000 morts en un essentiellement au Liberia, en Guinée et en Sierra Leone, a-t-on indiqué.

USA**Un nouvel essai confirme l'innocuité d'un vaccin contre Ebola**

Un nouvel essai clinique sur un vaccin expérimental contre Ebola développé par GlaxoSmithKline et l'Institut américain des maladies infectieuses a confirmé qu'il était sans danger et qu'il déclenchaient bien une réaction immunitaire.

Selon les premiers résultats de cet essai clinique conduit sur 60 volontaires en bonne santé à Oxford au Royaume-Uni entre septembre et novembre, le vaccin a été bien toléré. Il avait déjà été testé aux Etats-Unis.

«Nous n'avons identifié de problème de sécurité avec aucune des doses utilisées», écri-

vent les chercheurs qui ont mené cet essai dont les résultats sont publiés en ligne mercredi dans la revue médicale américaine *New England Journal of Medicine* (NEJM).

Le vaccin ChAd3 contre la souche Zaïre du virus Ebola, responsable de l'épidémie actuelle en Afrique de l'Ouest, a déclenché, aux différentes doses testées, des réponses du système immunitaire, précisent-ils.

Les Etats-Unis, en collaboration avec le gouvernement libérien, vont prochainement déclencher les phases 2 et 3 de cet essai clinique au Liberia.

SELON L'ONU

38.000 enfants risquent de mourir de faim en Somalie

Plus de 38.000 enfants somaliens risquent de mourir de faim en Somalie en proie à une guerre civile depuis plus de 20 ans, selon un rapport des Nations unies.



"Plus de 731.000 personnes, dont 203.000 enfants restent sévèrement mal nourris et font face à une grave insécurité alimentaire", ont affirmé les experts de l'ONU dans leur rapport.

L'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition (FSNAU) de l'ONU et le Réseau d'alerte précoce de la famine (Fews Net), financé par l'Agence américaine de développement (USAID), constatent, en se basant sur les dernières données collectées par les Na-

tions unies, que la situation actuelle est la conséquence logique de la grave sécheresse qu'a connu dans la Corne de l'Afrique il y a trois ans, associée à la guerre civile, et qui avait tué plus de 250.000 personnes à l'époque.

En dépit des pluies abondantes de ces derniers temps, "environ 202.600 enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aigüe, dont 38.200 sont très gravement mal nourris et présentent un risque élevé de morbidité et de mort", selon le

rapport. "Les taux de malnutritions restent obstinément haut", a estimé le responsable de l'aide humanitaire de l'ONU en Somalie, Philippe Lazzarini, "les perspectives pour 2015 sont inquiétantes". Les islamistes shebab, qui ont reculé sur le terrain militaire et abandonné l'essentiel de leurs bastions du centre et du sud somaliens, continuent néanmoins de contrôler de nombreuses zones rurales et mènent des actions de guérilla contre les forces gouvernementales ou l'Amisom.

MADAGASCAR

Le gouvernement malgache annonce ses nouvelles directives

Le Premier ministre malgache Jean Ravelonarivo a annoncé les directives et méthodes de travail du gouvernement, selon un communiqué publié mercredi.

Le premier Conseil du gouvernement a réuni mardi 28 ministres, durant lequel le Premier ministre Jean Ravelonarivo a fixé les lignes directrices sur le trafic de bois de rose, sur la corruption ainsi que les méthodes de travail au sein de tous les ministères malgaches, selon l'agence Chine nouvelle. M. Ravelonarivo a déclaré que «l'année 2015 est placée sous le signe du changement, du travail, de la propreté et de l'assainissement des affaires de l'Etat». «Aucun membre du gouvernement n'a droit à l'erreur, la population attend des résultats concrets et rapides», a-t-il souligné à l'occasion de ce conseil du gouvernement, à l'issue duquel sera imposé une journée d'assainissement des services au sein de chaque dépar-

tement tous les 15 jours qui est «tenu de traiter d'une manière consciente et dans les plus brefs délais, les documents et les dossiers qui leurs sont soumis».

Le Premier ministre a profité de l'occasion pour mettre en garde les membres de son gouvernement contre toute implication ou tentative d'intervention dans le trafic de bois de rose d'après le communiqué du mercredi sur cette réunion.

«Aucune forme de corruption impliquant un ministre ne sera tolérée dans cette affaire entraînant la dilapidation de nos richesses, la destruction de notre écosystème et qui a largement terni l'image du pays», a-t-il ajouté.

Le chef du gouvernement a par ailleurs invité tous les fonctionnaires malgaches à respecter les disciplines mais aussi les procédures décisionnelles notamment sur le travail des agents de l'administration.

SAHARA-OCCIDENTAL

L'UE considère le Sahara occidental territoire non-autonome

L'Union européenne, par la voix de sa Haute représentante pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Federica Mogherini, considère le Sahara occidental comme un territoire non-autonome et le Royaume du Maroc en tant que puissance administrative de facto.

Interrogée le 27 du mois, par un eurodéputé sur l'étiquetage des produits issus des territoires occupés du Sahara occidental, Mme Mogherini a rappelé la position constante de la commission européenne en la matière stipulant l'adhésion pleine de l'UE à la position des Nations unies qui considère le Sahara occidental comme un territoire non-autonome et le Royaume du Maroc en tant que puissance administrative de facto». Concernant



la question de l'étiquetage, la Haute représentante de l'UE a indiqué que «bien que ni l'accord d'association ni l'accord agricole conclu avec le Maroc en 2012, ne prévoient des règles spécifiques concernant les exigences relatives à l'étiquetage des produits, la Commission européenne a mis en place un mécanisme de monitoring».

Ce dernier vise à surveiller la mise en œuvre de l'accord d'association UE-Maroc dans ses volets relatifs à la pêche et à l'agriculture, et ce dans le cadre du sous-comité agriculture et pêche, institué par l'accord.

La vice-présidente de la commission en charge des Affaires étrangères et de la politique de sécurité avait exprimé à maintes re-

prises, devant les eurodéputés, son soutien à une solution prévoyant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU».

Inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non-autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, est occupé depuis 1975 par le Maroc.

Dans ce sens, le président sahraoui Mohamed Abdelaziz ne cesse d'appeler la communauté internationale à assumer ses responsabilités envers le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

LIBYE

Les futures négociations pourraient s'y dérouler si la sécurité le permet



Les futures discussions entre Libyens sur l'avenir politique de leur pays pourraient se dérouler en Libye, si les conditions de sécurité sont "suffisantes", a indiqué hier l'ONU, qui accueille actuellement des négociations à Genève.

Il y a eu un accord sur le principe de convoquer de futures discussions en Libye, à condition que les conditions logistiques et de sécurité soient suffisantes", a indiqué la Misnul, la force des Nations unies pour la Libye, dans un communiqué, en appelant tous les acteurs à se joindre aux discussions dans un "esprit ouvert et constructif".

Les négociations se poursuivent actuellement au siège de l'ONU à Genève avec une table ronde regroupant des représentants des municipalités, pour discuter de mesures de confiance.

Les acteurs présents à Genève ont également souligné que "les négociations représentent un moment d'espoir et de réconciliation pour les Libyens, et qu'elles ne devaient pas rater l'occasion de résoudre la crise politique et sécuritaire qui secoue le pays". Mercredi, les délégués avaient expliqué à Bernardino Leon, représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye et chef de la Misnul, les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans leur circonscription, notamment "les pénuries dans les services et dans l'alimentation ainsi que l'insécurité" et se sont accordés à "surmonter leurs différences" pour proposer des "idées concrètes pouvant améliorer le quotidien de la population".

• Evacuation d'une école américaine après une attaque à la grenade



Une école américaine privée a été évacuée mercredi dans la capitale libyenne Tripoli après une attaque à la grenade, a annoncé un responsable de la sécurité.

«L'école américaine de Tripoli a été évacuée après qu'un inconnu a lancé une grenade qui n'a pas explosé», a déclaré le porte-parole des opérations de sécurité à Tripoli, Issam Al-Naass, cité par l'AFP. L'incident s'est produit au lendemain d'une attaque contre un grand hôtel de Tripoli revendiquée par le groupe autoproclame Etat islamique (EI/Daech) et qui a fait neuf morts, dont cinq étrangers.

La capitale libyenne est contrôlée par «Fajr Libya», une coalition de milices notamment islamistes, qui a installé un gouvernement parallèle à Tripoli après en avoir chassé le gouvernement reconnu par la communauté internationale.

APS

CHINE-INDÉ**La ministre indienne des AE prochainement à Pékin pour le renforcement du partenariat sino-indien**

La ministre indienne des Affaires étrangères Sushma Swaraj sera en visite officielle en Chine du 31 janvier au 3 février à l'invitation de son homologue chinois Wang Yi, dans le but «d'établir un partenariat plus étroit afin d'atteindre les objectifs communs de développement», a annoncé mercredi la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

C'est la première visite de la ministre indienne en Chine depuis qu'elle est à ce poste. Elle rencontrera des dirigeants chinois et s'entretiendra avec M. Wang, a précisé la porte-parole.

Mme Swaraj sera également conviée à une cérémonie de lancement de l'Année touristique de l'Inde, ainsi qu'à une cérémonie d'ouverture d'un Sommet des médias Chine-Inde, a-t-elle ajouté.

«La Chine et l'Inde, qui sont les deux plus grands pays en voie de développement et des économies émergentes importantes, ont maintenu un développement sain et stable de leur partenariat stratégique et coopératif pour la paix et la prospérité, qui caractérise une confiance politique mutuelle approfondie, une coopération fructueuse et une coordination efficace dans les affaires internationales et régionales», a noté la porte-parole.

Le président chinois Xi Jinping a effectué en septembre 2014, une visite en Inde, ce qui avait permis d'établir un cadre pour la coopération sino-indienne pour les cinq à dix années à venir.

La Chine est prête à coopérer avec l'Inde pour établir un partenariat plus étroit afin d'atteindre les objectifs communs de développement, a-t-elle conclu.

Manifestation à Gaza contre les coupures de l'aide de l'ONU

Une manifestation regroupant des centaines de palestiniens a eu lieu mercredi à Gaza en opposition à une décision antérieure de l'Agence de secours et de travaux des Nations unies (UNRWA) de stopper toute aide aux victimes de la dernière agression militaire israélienne sur Gaza.

Les manifestants se sont réunis devant les locaux du Bureau du coordinateur spécial des Nations unies dans l'ouest de la ville de Gaza, des dizaines ont jeté des pierres sur le bâtiment, puis ont fait irruption dans la cour de l'UNSCO, selon un correspondant de l'AFP.

Mardi, l'UNRWA avait annoncé qu'elle allait cesser de fournir les aides financières aux propriétaires des maisons partiellement et complètement endommagées dans la bande de Gaza après avoir connu un manque de dons.

Au cours des 50 jours de l'agression aérienne et terrestre de grande envergure par l'armé israélienne sur la bande de Gaza qui a pris fin le 26 août, l'armé israélienne a complètement détruit et partiellement endommagé des dizaines de milliers de maisons.

Selon les chiffres officiels, quelques 90.000 familles dans la bande de Gaza sont restées sans abri et ont reçu un paiement partiel soit pour louer temporairement des maisons ou de rénover les maisons endommagées.

«Nous avons été négligés et ignorés par l'ONU quand elle a décidé d'arrêter de nous offrir l'aide pour rénover ou reconstruire nos maisons détruites. Nous appelons la communauté internationale à assumer sa responsabilité envers notre tragédie», a affirmé un manifestant cité par la même source.

SYRIE**Reprise à Moscou des discussions inter-syriennes**

Les pourparlers entre opposants syriens et des émissaires du président Bachar al-Assad ont repris hier à Moscou au lendemain d'une première journée de discussions où ils n'ont pas trouvé d'accord.

Les discussions à huis clos dans une résidence de la diplomatie russe à Moscou ont repris en fin de matinée, a déclaré l'assistant de l'universitaire russe Vitaly Naoumkine, qui intervient comme modérateur dans ces pourparlers, Dmitri Bourmistrov.

Lors de la première journée de discussions, un opposant a déclaré que les débats étaient «moins crispés qu'on pouvait l'imaginer, mais aucun accord n'a été trouvé».

Ces discussions, réunissent 32 membres de différents groupes de l'opposition et les six membres de la délégation officielle, menée par l'ambassadeur de Syrie à l'ONU, Bachar Jaafari, la Coalition nationale de l'opposition syrienne quant à elle n'a pas pris part.

Il s'agit des premières discussions de membres de l'opposition, notamment des représentants du Comité de coordination nationale pour les



forces du changement démocratique (CCND) et des Kurdes, avec des responsables du régime depuis l'échec des pourparlers de Genève II en février 2014.

«Nous avons essayé d'insister sur le volet humanitaire, sur l'approvisionnement en vivres et médicaments», a déclaré cet opposant.

«Les représentants du régime syrien disent que les discussions doivent se poursuivre à Damas, certains dans l'opposition veulent un Genève 3, mais pour l'instant, il n'y a rien de conclu ou signé et on resté hier (mercredi) sur des idées générales», a-t-il souligné. Parmi les priorités: l'arrêt des bombardements, la libération des prisonniers politiques, «en priorité les femmes et les enfants», des «mécanismes pour l'acheminement de l'aide humanitaire», la création d'une commission pour les droits de l'Homme et la levée des sanctions internationales contre la Syrie.

Mercredi, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov avait rappelé que «personne n'a l'illusion que quelques jours de discussion vont résoudre tous les problèmes».

RUSSIE/USA**La «guerre froide est déclarée et pourrait dégénérer en conflit armé»**

Une «nouvelle guerre froide» est déclarée entre Russes et Américains et pourrait dégénérer en conflit armé, a mis en garde hier le dernier dirigeant de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev.

«On n'entend que parler de sanctions de l'Amérique et de l'Union européenne contre la Russie. Ont-ils perdu la tête?», a déclaré M. Gorbatchev cité par l'agence Interfax.

«L'Amérique s'est égarée dans les profondeurs de la jungle et nous entraînent avec elle», a ajouté le père de la Perestroïka. «Et pour dire franchement les choses, elle (l'Amérique)

nous entraîne dans une nouvelle guerre froide, en essayant ouvertement de suivre son idée géniale de vouloir toujours triompher», a critiqué l'ancien dirigeant de 83 ans.

«Où cela va-t-il nous mener? La guerre froide est déjà déclarée. Et ensuite? Je ne suis pas en mesure de déclarer avec assurance que la guerre froide ne va pas tourner à une véritable guerre. J'ai peur qu'ils (les Américains) en prennent le risque. Ces déclarations alarmistes de Mikhaïl Gorbatchev interviennent sur fond de crise ukrainienne et de détérioration des relations entre Russes

et Occidentaux à un niveau sans précédent.

Washington a menacé mercredi de nouvelles sanctions en affirmant que le prix à payer «continuera d'augmenter» si la Russie ne cesse de soutenir les séparatistes pro-russes en Ukraine.

Les ministres européens des Affaires étrangères tenaient hier à Bruxelles une réunion extraordinaire pour discuter de l'attitude à adopter envers la Russie après le regain de violences dans l'est de l'Ukraine, et le bombardement de la ville portuaire de Marioupol.

CUBA-USA**Raul Castro demande la fin de l'embargo américain pour renouer les relations**

Le président Raul Castro a exigé mercredi des Etats-Unis qu'ils mettent fin à l'embargo contre Cuba afin de progresser dans le rétablissement de leurs relations, sa première déclaration depuis la réunion bilatérale de haut niveau organisée à La Havane.

«Le problème principal n'a pas été résolu. L'embargo économique, commercial et financier, qui provoque d'énormes dégâts humains et économiques, et qui constitue une violation du droit international, doit cesser», a-t-il déclaré dans un discours prononcé au sommet de la Communauté des Etats latino-américains et des Caraïbes (Celac), au Costa Rica.

Des délégations des deux pays se sont rencontrées et ont tenues une première conférence à La Havane, capitale cu-



baine, mercredi et jeudi derniers.

Lors de cette réunion sur deux jours, les deux parties ont discuté des détails concernant les étapes de la restauration des liens diplomatiques, la réouverture des ambassades dans chacune de leurs capitales, et l'amélioration de leur coopération dans plusieurs secteurs.

UKRAINE**Les Etats-Unis plaident pour la libération du pilote ukrainien par la Russie**

Les Etats-Unis ont fait part mercredi de leur inquiétude au sujet de la santé d'un pilote de l'armée ukrainienne détenu en Russie depuis sa capture au mois de juin par des séparatistes.

Nadia Savchenko fait une grève de la faim depuis le 13 décembre et est gravement malade à cause de la poursuite de sa détention par la Russie, a déclaré Jennifer Psaki, porte-parole du département d'Etat. Elle a plaidé pour la libération immédiate de Mme Savchenko, âgée de 33 ans, qui a été capturée dans l'est de l'Ukraine puis transférée illégalement en Russie par les séparatistes, a relevé Mme Psaki.

Kiev a expliqué que son pilote avait été enlevé sur le territoire ukrainien puis transféré en Russie, tandis que Moscou maintient qu'il a été arrêté après avoir franchi illégalement la frontière.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:45 Jeunesse : TFou
- 08:25 Culture Infos : Météo
- 08:30 Culture Infos : Télésurf
- 09:20 Culture Infos : Météo
- 09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
- 09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
- 10:25 Divertissement : Au nom de la vérité
- 10:55 Divertissement : Au nom de la vérité
- 11:20 Divertissement : Au nom de la vérité
- 11:55 : Petits plats en équilibre
- 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
- 12:50 Sport : L'affiche du jour
- 13:00 Culture Infos : Journal
- 13:40 : Petits plats en équilibre
- 13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
- 13:50 Culture Infos : Météo
- 14:45 Culture Infos : Reportages
- 15:15 Divertissement : Esprit maternel
- 17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel
- 18:00 Divertissement : Bienvenue au camping
- 19:00 Divertissement : Le juste prix
- 19:55 Culture Infos : Météo
- 20:00 Culture Infos : Journal
- 20:30 Culture Infos : My Million
- 20:35 Culture Infos : Trafic info
- 20:37 Culture Infos : Météo
- 20:40 Série TV : Nos chers voisins
- 20:45 Divertissement : C'est Canteloup
- 20:55 Divertissement : Vendredi, tout est permis avec Arthur
- 23:30 Autre : Tirage de l'Euro Millions
- 23:35 Divertissement : Gad Elmaleh

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
- 06:30 Culture Infos : Journal
- 06:35 Culture Infos : Télématin
- 06:57 Culture Infos : Météo 2
- 07:00 Culture Infos : Journal
- 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 08:00 Culture Infos : Journal
- 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 09:05 Divertissement : Dans quelle éta-gère
- 09:10 Série TV : Des jours et des vies
- 09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté
- 09:55 Culture Infos : C'est au programme
- 10:30 Culture Infos : Météo outremer
- 10:35 Divertissement : Motus
- 11:30 Divertissement : Les Z'amours
- 12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
- 12:55 Culture Infos : Météo 2
- 13:00 Culture Infos : Journal
- 13:48 Culture Infos : Météo 2
- 13:50 Culture Infos : Consomag
- 13:55 Culture Infos : Expression directe
- 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
- 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
- 15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
- 17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
- 18:10 Culture Infos : Point route
- 18:15 Divertissement : Pyramide
- 18:30 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
- 19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
- 19:55 Culture Infos : Météo 2
- 20:00 Culture Infos : Journal
- 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:45 Divertissement : Alcaline l'instant
- 20:47 Culture Infos : Grand public
- 20:48 Culture Infos : Météo 2
- 20:49 Culture Infos : Météo des neiges
- 20:50 Série TV : Chérif
- 21:45 Série TV : Chérif
- 22:35 Série TV : Chérif
- 23:40 Ce soir (ou jamais !)

3

- 06:00 Culture Infos : EuroNews
- 06:45 Série TV : LoliRock
- 06:47 Jeunesse : C'est bon !
- 06:50 Jeunesse : Les Dalton
- 06:57 Jeunesse : Les Dalton
- 07:05 Jeunesse : Les Dalton
- 07:15 : Nos voisins les Marsupilamis
- 07:41 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
- 08:07 Nos voisins les Marsupilamis
- 08:31 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
- 08:37 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
- 08:45 Jeunesse : Peanuts
- 09:03 : Dans votre région (1ère partie)
- 09:50 : Dans votre région (2e partie)

10:45 Culture Infos : Consomag

- 10:50 Culture Infos : Midi en France
- 11:55 Culture Infos : Météo
- 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
- 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
- 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
- 13:50 Série TV : Un cas pour deux
- 14:55 Culture Infos : Questions au gouvernement
- 16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
- 16:50 Divertissement : Harry
- 17:25 Divertissement : Un livre, un jour
- 17:30 Divertissement : Slam
- 18:10 Divertissement : Questions pour un champion
- 18:45 Culture Infos : Météo des neiges
- 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
- 19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
- 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
- 19:58 Culture Infos : Météo
- 20:00 Sport : Tout le sport
- 20:15 Culture Infos : Météo régionale
- 20:20 Série TV : Plus belle la vie
- 20:50 Cinéma : Effroyables jardins
- 22:25 Culture Infos : Météo
- 22:30 Culture Infos : Grand Soir 3
- 23:20 Culture Infos : Les enfants de la nuit

CANAL+

- 06:20 Divertissement : La semaine des Guignols
- 06:50 Divertissement : Zapping
- 06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
- 07:20 Culture Infos : La météo
- 07:25 Divertissement : Le petit journal
- 07:50 : Les Guignols de l'info
- 08:00 Culture Infos : La météo
- 08:05 Sport : Zapsport
- 08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
- 08:30 Cinéma : Angélique
- 10:20 Cinéma : Dans l'ombre de Mary : la promesse de Walt Disney
- 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
- 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
- 14:30 Divertissement : La semaine des Guignols
- 15:40 Cinéma : Lenz
- 15:50 Divertissement : L'intégrale du zapping
- 16:35 Série TV : Gomorra
- 17:25 Série TV : Gomorra
- 18:08 Série TV : Pendant ce temps...
- 18:10 Divertissement : Le Before du grand journal
- 18:45 Culture Infos : Le JT
- 19:05 Divertissement : Le grand journal
- 20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
- 20:25 Divertissement : Le petit journal
- 21:00 Série TV : Game of Thrones
- 21:55 Série TV : Game of Thrones
- 22:50 Série TV : Shameless
- 23:40 Cinéma : Malavita

M

- 07:00 Jeunesse : Tony & Alberto
- 07:10 Jeunesse : Tony & Alberto
- 07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
- 07:40 Série TV : Docteur La Peluche
- 08:10 Jeunesse : Sammy & Co
- 08:25 Série TV : Lou !
- 08:35 Série TV : Les p'tits diables
- 08:55 Culture Infos : Météo
- 09:00 Culture Infos : M6 boutique
- 10:10 Série TV : Modern Family
- 10:30 Série TV : Modern Family
- 11:00 Série TV : Desperate Housewives
- 11:45 Série TV : Desperate Housewives
- 12:40 Culture Infos : Météo
- 12:45 Culture Infos : Le 12/45
- 13:05 Série TV : Scènes de ménages
- 13:40 Culture Infos : Météo
- 13:45 : L'homme aux miracles
- 15:35 Divertissement : Terres de glace, cœur de feu
- 17:20 Divertissement : Les reines du shopping
- 18:25 Divertissement : Les reines du shopping
- 19:40 Culture Infos : Météo
- 19:45 Culture Infos : Le 19:45
- 20:10 Série TV : Scènes de ménages
- 20:55 Série TV : Le transporteur - la série
- 21:45 Série TV : Le transporteur - la série
- 22:45 Série TV : Le transporteur - la série
- 23:40 Série TV : Le transporteur - la série

TÉLÉ

La sélection

20h55

TF1**Vendredi, tout est permis avec Arthur -**

Vendredi, tout est permis avec Arthur - entouré de l'animateur convie M.Pokora, Estelle Denis, Arnaud Ducret, le comédien Franck Gastambide, Valérie Damidot et Arnaud Tsamère à se prêter à ses petits défis d'improvisation. Dans la décontraction et la bonne humeur, les invités doivent par exemple jouer une saynète sur un décor penché à 22,5 degrés et ainsi déferler les lois de la gravité au risque de chuter régulièrement. Ils se lancent aussi dans l'improvisation.

2

20h45

Chérif



saison 2 épisode 9 Chérif et Briard enquêtent sur la mort de Lucas, un pompier retrouvé sans vie au volant de son camion dans de mystérieuses circonstances. Les résultats de l'autopsie révèlent que la victime a été empoisonnée. Mais les deux enquêteurs se heurtent au mutisme des membres de l'équipe ainsi qu'à son caractère adjoint-chef, Nicolas Morel. Ils comprennent rapidement que les soldats du feu leur cachent de nombreux éléments.

3

20h45

Faut pas rêver



Irlande, l'île mystérieuse Philippe Goulier part à la découverte de l'« Irish spirit », l'esprit irlandais, ce petit supplément d'âme qui envoûte les voyageurs. Une semaine en ballon. Joe Daly, pilote de montgolfière, organise le 44e Championnat irlandais de ballons à air chaud • Les petits jockeys de Glenbeigh. Darragh, 14 ans, veut devenir jockey • La croisade de l'amour.

CANAL+

20h55

Captain America : le Soldat de l'hiver



Captain America : le Soldat de l'hiver Deux ans après l'invasion de New York, Steve Rogers travaille toujours pour le SHIELD, l'agence dirigée par Nick Fury. Il apprend un jour que le SHIELD prévoit de construire des vaisseaux capables d'anéantir une menace avant qu'elle se concrétise. Peu de temps après, Fury est attaqué par le terrible «soldat de l'hiver». Il s'en sort de justesse et met en garde Rogers : le SHIELD est infiltré par un traître.

19

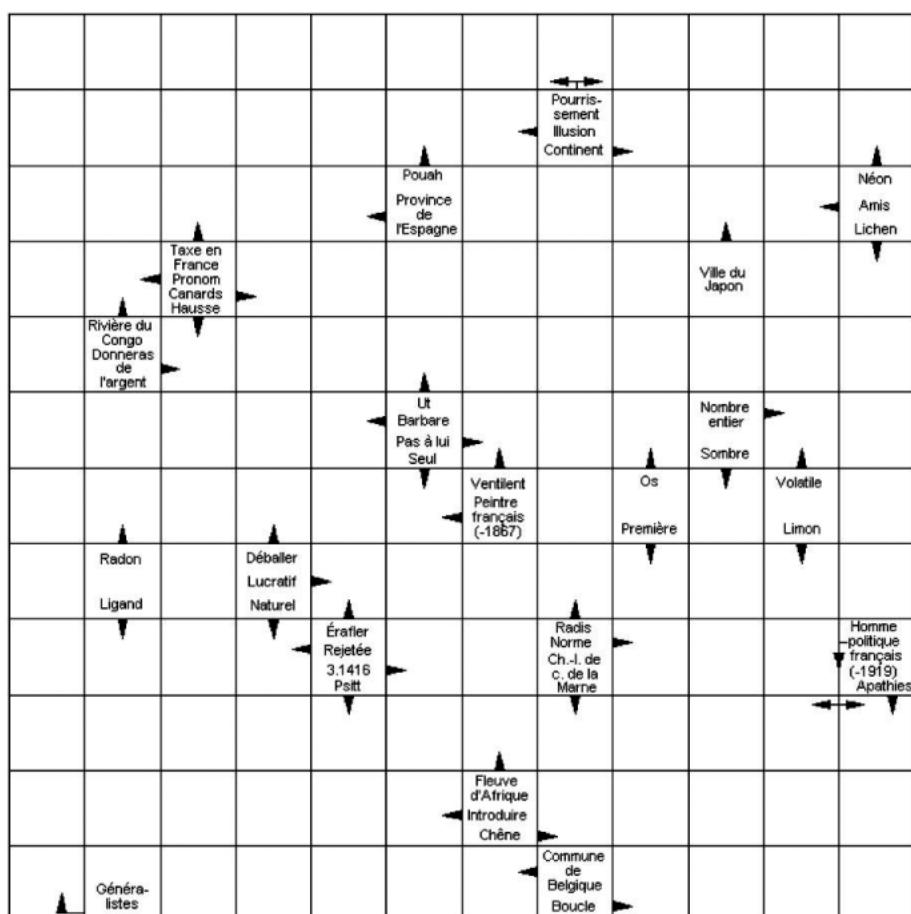
20h50

Elementary



saison 2 épisode 15 Une jeune ballerine, Nell Solange, est retrouvée morte, égorgée et coupée en deux. L'arme du crime est un cutter appartenant à Iris Lanzer, la danseuse qui a obtenu le rôle principal d'un ballet à la place de la victime. Mais Sherlock ne croit pas en sa culpabilité. En parallèle, Joan Watson tente de retrouver le sergent Zeke Freabeau, un ancien soldat venu sans-abri et disparu depuis plusieurs jours.

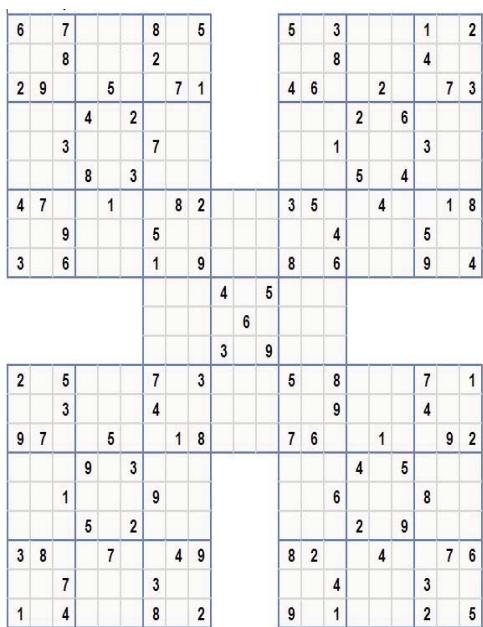
Mots fléchés n°848



Samouraï-Sudoku n°848

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°848

Horizontalement:

- Immunisé contre un poison **2**. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe **3**. Largeur d'une étoffe - Tordre
- Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
- Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus

Verticalement:

- animosité
- Plante - Unité de force électromotrice
- Thallium - Inattendue
- Ecrivain américain - Pron. pers.
- île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
- Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
- Torsade
- Porteraient un coup avec violence
- Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
- Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
- Insecte abondant près des eaux-Sujet
- Caches quelque chose - Intitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

Proverbe algérien

Personne ne peut traverser une rivière sans se mouiller.

Proverbe berbère

La calomnie est l'arme ultime de l'impuissant.

Proverbe arabe

Loin des yeux, loin du cœur

Proverbe français

C'est arrivé un 30 Janvier

2004 : un ovni se crashe en mer au large de Lagos, Nigeria. Des témoins ont vu un objet volant tomber en mer mais aucun des radars du pays n'ont eu le moindre écho de confirmation. Dans les jours suivants, aucune compagnie aérienne n'a signalé la disparition d'un appareil. Le directeur exécutif de l'organisme national de sûreté aérienne (NASI) du Nigeria, le capitaine Jerry Agbeyegbe classe donc l'incident comme le crash en mer d'un ovni.

2005 : ensanglantées par une série d'attentats qui ont fait plusieurs dizaines de morts, les premières élections libres ont lieu en Irak; la liste de l'alliance chiite soutenue par l'ayatollah 2005 : Ali al-Sistani l'emporte avec plus de quatre millions de voix, celle des partis kurdes arrive en deuxième position avec 26 % des suffrages, devant celle du Premier ministre intérimaire Iyad Allaoui avec environ 14 %.

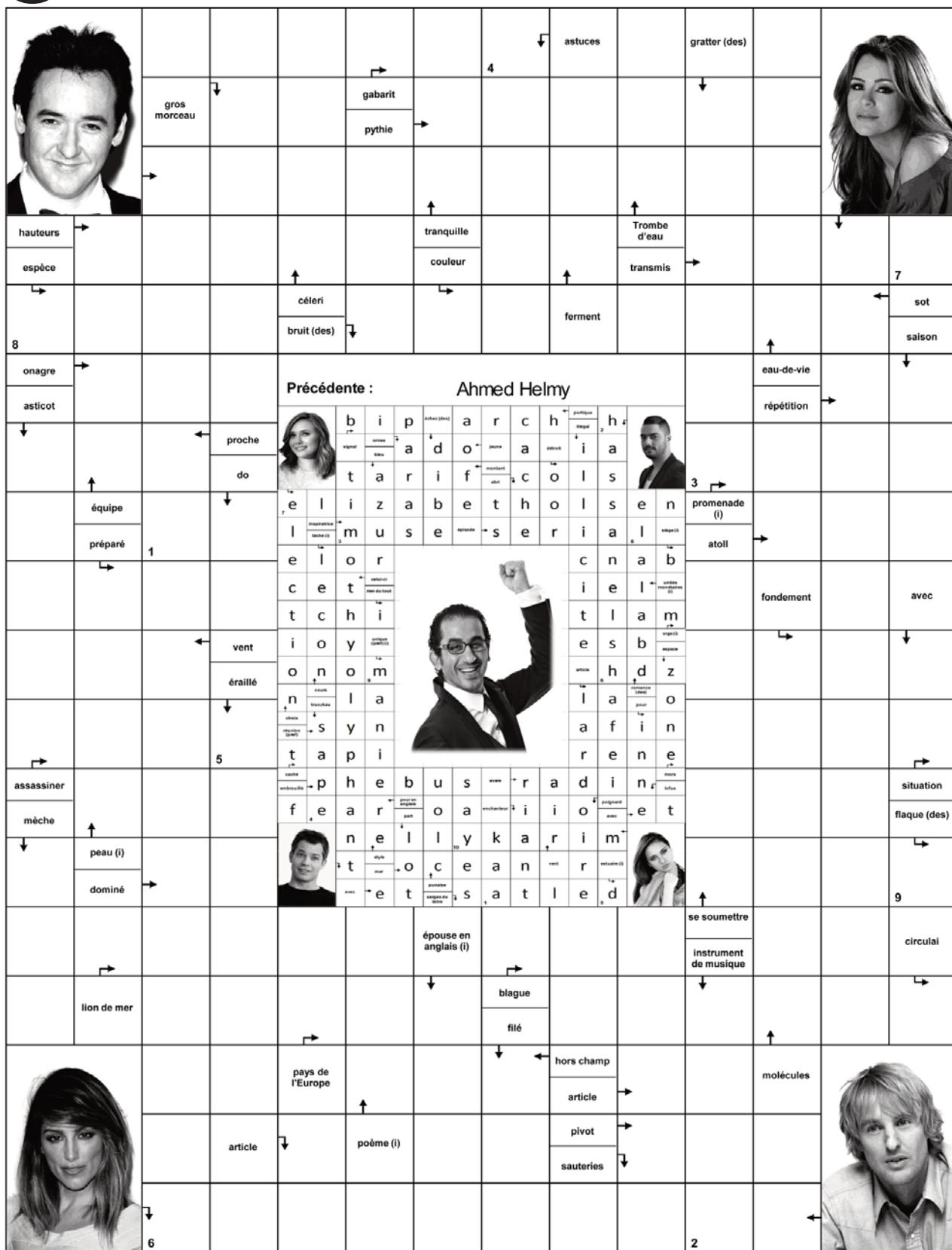
Célébrations :

- Le jour de l'anniversaire de la mort de Mahatma Gandhi en 1948 est à l'origine de plusieurs célébrations dans différents pays.

- **Espagne et divers pays d'Amérique latine :** Journée scolaire de la non-violence et de la paix), fondée en 1964 par le poète pacifiste mayorquin Llorenç Vidal Vidal.

- **Inde :** Martyrs' Day (en) (Jour des martyrs).

N° 55



L'une des attractions touristiques les plus populaires d'Inde



BASKET-BALL**PROGRAMMES
Super-Division "A"
(6^e journée)**

Aujourd'hui à 15h00:
 OMS Miliana - NA Hussein-Dey
 USM Blida - IRBB Arréridj
 WA Boufarik - US Sétif
 CSMBB Ouargla - CS Constantine
 NB Staouéli - AB Skikda
 CRBDE-Béïda - GS Pétroliers (réporté)
 Exempt : O. Batna

Classement :	Pts	J
1. US Sétif	27	14
2. IRBB Arréridj	24	14
3. CRB Dar El-Beïda	22	13
4. GS Pétroliers	21	11
5. NA Hussein-Dey	20	12
-- NB Staouéli	20	14
7. AB Skikda	18	12
-- OMS Miliana	18	13
-- CS Constantine	18	14
-- O. Batna	18	14
-- USM Blida	18	13
12. WA Boufarik	17	14
13. CSMBB Ouargla	16	14

Super-Division "B"

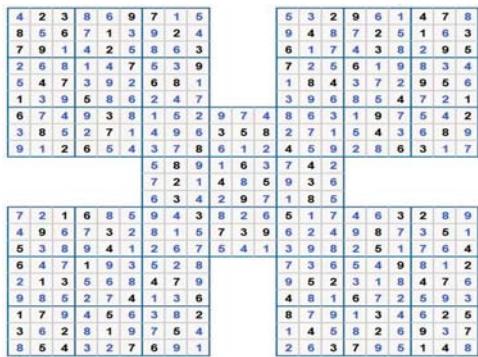
Aujourd'hui (15h00):
 O. Médéa - OM Bel Abbès
 MC Saïda - MS Cherchell
 PS El Eulma - MOO Ouargla
 CSCG Constantine - JSB M'sila
Demain (15h00):
 COBB Oran - USM Alger

Classement	Pts	J
1. USM Alger	27	14
2. COBB Oran	26	14
3. OM Bel Abbès	22	14
-- MS Cherchell	22	14
5. PS El Eulma	21	14
6. CSC Gué de Constantine	20	14
-- MC Saïda	20	14
8. MOO Ouargla	18	14
9. O. Médéa	16	14
-- JSB M'sila	16	14

Division nationale dames (12^e j)

Aujourd'hui à 15h00 :
 EC El-Biar - USA Batna
 GS Pétroliers - MT Sétif
 Marine Hussein-Dey - MC Saïda
 Exempt : OC Alger

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	18	9
-- OC Alger	18	10
3. Marine H-Dey	16	10
4. USA Batna	13	9
-- MT Sétif	13	9
6. EC El-Biar	10	10
7. MC Saïda	8	9

Sudoku N°847**Mots Croisés N°847**

HENRICHÉMONT
 ABOULIE■AREU
 BESTIALES■AM
 IN■O■■INSANE
 LIESSE■VENTS
 IENISSEI■SIC
 TR■D■THERÈSE
 ASPET■OUI■EN
 T■I■IONS■ARC
 INSPECTEUR■E
 OISON■E■RMI■
 ■NEUSKERIENS

HORTICULTURE
 ■PERIR■AINES
 GEAI■ONC■EN■
 ARCEAU■ESTOC
 LET■BLATTE■R
 VRILLER■ELFE
 A■OUIREZ■LEV
 NONNE■TELE■A
 IN■CROIRE■ER
 SETH■LEOPOLD
 EGRENER■R■BE
 RAIRE■ELEVES

SPORTS AÉRIENS**Journées portes ouverte sur la discipline ce week-end à Alger**

La promotion et la sensibilisation de la population aux sports aériens constituent les principaux objectifs des journées portes ouvertes sur cette discipline prévues ce week-end (30 et 31 janvier), à l'esplanade de la Grande Poste d'Alger, a annoncé la Fédération algérienne des sports aériens. «Cet événement a pour objectif essentiel, la promotion, le dévelop-



pement et surtout la sensibilisation de la population à ces activités qui s'étendent de plus en plus dans notre société», a souligné le communiqué de l'instance fédérale. Cette manifestation verra la participation de plusieurs aéroclubs et clubs affiliés à la Fédération, lesquels animeront des ateliers sur les différentes disciplines qui composent les sports aériens.

CONSTANTINE**Lancement prochainement des travaux de réalisation du nouveau stade de 50.000 places**

Les travaux de réalisation du nouveau stade de 50.000 places de Constantine seront lancés «prochainement», a affirmé, mercredi, le wali, Hocine Ouadah. L'entreprise luso-algérienne chargée de la construction de ce projet «d'envergure», attribué à la wilaya sur décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika «est en train de s'organiser sur le terrain en procédant à l'installation du chantier», a déclaré M. Ouadah à l'APS. Mettant l'accent sur «l'impact considérable» de cette infrastructure dans la promotion de l'activité sportive dans la capitale de l'est algérien, le wali a souligné que toutes les contraintes en rapport, notamment, avec les questions de réévaluations ont été «traitées et levées». La

réalisation de ce projet, implanté au lieudit Guettar El Aïch, dans la commune d'El Khroub, non loin de l'autoroute Est-Ouest et de l'aéroport international Mohamed-Boudiaf, permettra à Constantine de retrouver son statut de «vivier des sports collectifs et individuels», ont estimé de leur côté les responsables de la direction de la jeunesse et des sports. Cette future enceinte sportive de 50.000 places sera réalisée au cœur d'un grand complexe sportif composé de plusieurs infrastructures d'accompagnement, d'entraînement, de compétition et de détente, a-t-on ajouté, précisant que la priorité a été donnée à la construction du stade en attendant le lancement, dans une seconde phase, du reste des équipements.

MONDIAL-2015 (DEMI-FINALES)**Choc Espagne-France:
Qatar veut continuer de rêver**

Espagne-France constitue le choc des demi-finales du championnat du monde-2015 de handball, au moment où le Qatar espère continuer de rêver d'aller en finale en affrontant la Pologne, aujourd'hui à Doha. Depuis mercredi, la liesse s'est emparée du Qatar après la qualification du pays organisateur pour la première fois de son histoire au dernier carré d'un Mondial de la petite balle, aux dépens de l'Allemagne (26-24) dans une salle de Lusail pleine comme un œuf, en présence de l'émir du Qatar, Tamim ben Hamad Al-Thani, aux angles après cette victoire. Avec un mix de joueurs de plusieurs nationalités (bosnien, tunisien, français, égyptien, cubaine, espagnole, monténégrine et bien sûr qatari), l'entraîneur espagnol Valero Rivera, champion du monde avec son pays en 2013, a réussi son pari de hisser le Qatar là où personne ne l'attendait.

Jusqu'à présent, le Qatar n'était jamais allé au-delà d'une 16e place. C'était à Moscou, en 2003. Le pays organisateur peut compter sur son pivot d'origine espagnole Borja Vidal, étincelant contre la "Nationalmannschaft" mais surtout sur le gardien bosnien Daniel Saric, élu homme du match grâce à ses arrêts décisifs notamment durant les dernières minutes. En face, la Pologne est en

pleine confiance, elle qui est sortie indemne du groupe de la mort (D) au premier tour avant de s'offrir deux prétendants au sacre, la Suède en huitièmes de finale (24-20) puis la Croatie en quarts (24-22). Coachés par l'Allemand Michael Biegler, les "Bialo-czervoni" (Blanc et Rouge) savent pertinemment qu'ils affronteront un adversaire qui évoluera dans une salle acquise tout à sa cause et à la recherche d'une qualification historique au dernier stade de la compétition qu'aucun pays arabe n'a atteint auparavant. Ils doivent encore être solidaires comme ils l'ont été depuis le début de la compétition pour espérer atteindre la finale pour la deuxième fois de leur histoire après celle perdue contre la "Mannschaft" en 2007 en terre allemande.

Espagne-France, une finale avant la lettre

Facile vainqueur de la Slovénie en quarts de finale (32-32) après n'avoir fait qu'une bouchée de l'Argentine en huitièmes (33-20), la France de Claude Onesta, toujours invaincu à Doha, va passer un sérieux test contre les champions du monde espagnols pour jauger leurs capacités. Cette affiche devrait être le grand rendez-vous de ce 24e championnat du monde car, sauf surprise de

taille, ni la Pologne, ni le Qatar ne paraissent en mesure de rivaliser avec ces deux puissances mondiales du handball en finale. Il s'agit de la 11e fois sur les 13 dernières compétitions internationales majeures, c'est-à-dire depuis le championnat du monde-2005 en Tunisie où elle s'était classée 3e, que la France atteint au moins le dernier carré. Ses deux seuls échecs durant cette période ont été le championnat d'Europe-2012 en Serbie (11e) et le Mondial-2013 en Espagne (6e). De l'autre côté, l'Espagne de l'excellent gardien Gonzalo Pérez de Vargas a eu peur face au Danemark, ne se qualifiant que grâce à un but à l'ultime seconde d'une rencontre qui a tenu en haleine les amoureux de la petite balle, signé le demi-centre Joan Canellas dans un défilé indescriptible (23-24). Les Espagnols ont arraché ainsi le droit de continuer la défense de leur titre, remporté à domicile en 2013 face à ces mêmes Danois mais sur un score qui avait surpris tout le monde par son ampleur (35-19). L'explication franco-espagnole promet d'être chaude et spectaculaire et les deux équipes partiront à chances égales. Le vainqueur de cette empoignade sera le grand favori pour la victoire finale, dimanche contre le Qatar ou la Pologne.

APS

S o l u t i o n**Mots Fléchés N°847**

CAN-2015/ QUARTS DE FINALE

L'Algérie rencontrera la Côte d'Ivoire

L'équipe algérienne de football sera opposée à son homologue ivoirienne, dimanche prochain au stade de Malabo (20h30), aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février).

La Côte d'Ivoire a complété mercredi soir son



billet pour le deuxième tour après sa victoire face au Cameroun (1-0), grâce à un but signé Max Gradel. De son côté, l'équipe algérienne s'est qualifiée aux quarts à la faveur de sa vic-

toire mardi face au Sénégal (2-0). Les Verts ont terminé deuxièmes de leur poule derrière le Ghana. Les deux équipes s'étaient déjà rencontrées à ce stade de la compétition, lors de la CAN 2010 en

Angola, avec une victoire des Verts (3-2), dirigés à l'époque par l'ancien sélectionneur Rabah Saâdane. Voici par ailleurs le programme des quarts de finale (heure algérienne) :

Programme des quarts de finale

Programme des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 de football après la qualification de la Guinée après le tirage au sort organisé par la Confédération africaine de football (CAF), hier à Malabo.

Demain 31 Janvier 2015 :

A Bata :
Congo- RD Congo (17h00)
Tunisie-Guinée équatoriale (20h30)
Dimanche 1^{er} février 2015 :
A Malabo :
Ghana- Guinée (17h00)
Côte d'Ivoire-Algérie (20h30).

La Guinée affrontera le Ghana en quarts de finale

La Guinée accompagnera la Côte d'Ivoire en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 après le tirage au sort effectué par la Confédération africaine de football hier à Malabo, pour dépasser la Guinée et le Mali après une égalité parfaite à l'issue de la phase de groupe.

Maliens et Guinéens étaient à égalité parfaite : trois points,

trois buts marqués et trois buts encaissés.

En quart de finale prévu dimanche à Malabo, la Guinée affrontera le Ghana, leader du groupe C.

Avec cinq points, la Côte d'Ivoire a terminé en tête du groupe D et affrontera l'Algérie en quarts dimanche à Malabo. Le Cameroun, dernier avec deux points, est éliminé.

SELON DES JOURNALISTES ÉTRANGERS

L'Algérie possède le profil d'un champion

Des journalistes couvrant la 30e Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale, estiment que l'équipe algérienne de football possède le profil d'un champion, au lendemain de la qualification des Verts aux quarts de finale après leur victoire face au Sénégal (2-0).

«Face au Sénégal, l'Algérie a été beaucoup plus réaliste en attaque. J'aurais aimé voir les Algériens déployer plus leur jeu chatoyant, plaisant. Je pense que les Algériens vont tirer les enseignements du premier tour, et se relancer dans ce tournoi», a indiqué à l'APS Tadeugnon Kokou Noel, journaliste togolais.

L'Algérie a terminé le premier tour à la deuxième place du groupe C, derrière le Ghana, avec le même nombre de points (6), mais avec une différence au goal-average particulier. «Comme on dit souvent, l'appétit vient en mangeant, et ça risque de faire fort. Avant même le début de la compétition, l'Algérie était pour moi le premier favori de cette CAN. Elle reste capable d'aller chercher le trophée. S'ils continuent sur la même lancée, les Verts iront loin», ajoute-t-il.

De son côté, le Suisse Erwin Christen, du site Africa Foot Switzerland, estime que si l'Algérie parvenait à passer le cap des quarts de finale, «elle finira par soulever le trophée le 8 février». «L'Algérie

a été très bonne face au Sénégal, elle a su comment gérer cette rencontre décisive. Si les Verts passent les quarts, ils vont finir par remporter la Coupe, seulement, j'ai constaté que l'Algérie trouve souvent des difficultés contre les équipes du Maghreb, alors qu'elle est capable de battre n'importe quelle sélection de l'Afrique noire».

Le Camerounais Sunou Stephen Willy, de la cellule de communication de la Fédération camerounaise de football (Camfoot), abonde dans le même sens.

«Face au Sénégal, l'Algérie a prouvé une fois encore qu'elle reste une équipe sur qui il faudra compter dans ce tournoi. Cela va dans la continuité de la Coupe du monde. C'est vrai que le début de la compétition n'était pas trop facile, mais les Algériens ont démontré qu'ils ont des ressources et les moyens d'aller loin», a-t-il souligné, estimant que l'Algérie est favorite.

Toutes les équipes dans ce tournoi redoutent les Algériens». En revanche, Mamruth Eric de Radio France internationale (RFI), ne partage pas les avis des autres, estimant que l'Algérie n'a pas le profil d'un favori en puissance.

«Concernant le niveau du jeu, c'est en progression, mais j'ai remarqué que les Algériens se repliaient rapidement en défense, ils ont rien montré en seconde

période, je ne sais pas s'il s'agit d'un signe de faiblesse ou d'une tactique». Je reste un peu réservé sur les chances de l'Algérie dans cette compétition. Je ne place pas les Algériens comme les favoris de ce tournoi, mais ils ont les moyens d'emporter tout le monde».

Revenant sur le match face au Sénégal, le journaliste de RFI, souligne que les Verts ont mieux joué que lors des deux premières rencontres. «J'ai vu hier soir une équipe algérienne qui a su répondre présent au moment où il le fallait. Elle a parfaitement maîtrisé la rencontre, elle était solide, et ne s'est jamais affolée, à l'opposé des Sénégalais qui ont complètement raté le début du match à cause d'un mental défaillant. On voit que l'expérience de la Coupe du monde joue dans ces cas là, on sent que l'Algérie est une équipe expérimentée qui peut s'appuyer sur des cadres qui ne paniquent pas, ça c'est un atout», a-t-il conclu. L'Algérie a été fixée mercredi sur son adversaire aux quarts de finale de la CAN, à l'issue de la 3e journée du groupe D qui est la Côte d'Ivoire. Le Cameroun est éliminé et la Guinée qualifiée par tirage au sort contre le Mali rencontrer la Ghana.

Zaoui : «Cette fois, les Ivoiriens vont nous prendre très au sérieux»

Samir Zaoui, remplaçant lors du match Algérie-Côte d'Ivoire (3-2) en quarts de finale de la CAN-2010 en Angola, a estimé que les "éléphants" prendront cette fois «très au sérieux» les Verts à l'occasion de leur rencontre dimanche prochain à Malabo (20h30 algérienne) en quarts de finale de la CAN-2015 qui se poursuit en Guinée équatoriale. «En 2010, c'est la Côte d'Ivoire, avec sa pléiade de stars qui était le favori en puissance pour remporter le trophée africain. Tout le monde avait d'ailleurs parié sur elle pour nous battre en

quarts, mais la volonté de nos joueurs a fait la différence (victoire de l'Algérie 3-2, ndlr)», a déclaré hier à l'APS, le capitaine de l'ASO Chlef (Mobilis-Ligue 1, Algérie). «Les choses se présentent autrement cette fois, puisque ce sont les Verts qui arrivent à la CAN dans la peau du favori. Les "éléphants" vont donc les prendre très au sérieux», a-t-il averti. En CAN-2015 et à l'issue du 1er tour, la Côte d'Ivoire a terminé première du groupe D après sa victoire face au Cameroun (1-0) mercredi à Malabo pour le compte de la troisième et der-

nière journée de la poule D. Elle donnera la réplique à l'Algérie, deuxième du groupe C, qui avait validé son billet la veille au prix de son succès contre le Sénégal (2-0). Zaoui (37 ans) s'est dit en outre optimiste quant aux chances de l'équipe nationale d'aller le plus loin dans cette compétition «au vu de ses deux prestations contre le Ghana (défaite 1-0, ndlr) et contre le Sénégal», jugeant les "éléphants de 2010 meilleures que ceux de 2015». «Certes, notre sélection a fait sensation contre le Sénégal, mais elle a également réalisé

un bon match face au Ghana. Personnellement, je ne tiens pas compte de sa première sortie face à l'Afrique du Sud (victoire 3-1, ndlr) où le plus important était de gagner», a encore dit Zaoui. «Les premiers matchs d'une CAN sont toujours difficiles. Souvenez-vous qu'en 2010 nous avions été battus par le Malawi (3-0), mais cela ne nous a pas empêché d'atteindre le dernier carré de la compétition, et n'était le jeu de coulisses dont on avait été victimes face à l'Egypte, nous aurions pu prétendre au trophée», a-t-il conclu.

Renard :
«Il faudra être très fort pour battre l'Algérie»



Le sélectionneur de l'équipe ivoirienne de football, le Français Hervé Renard, a relevé la difficulté du match des quarts de finale face à l'Algérie, prévu dimanche à Malabo (20h30), estimant que les "éléphants" seront appelés à sortir le grand jeu pour battre les Verts «forts offensivement».

«Ce sera un très difficile face à une équipe algérienne redoutable sur le plan offensif. Ce n'est pas forcément une bonne chose d'avoir terminé premier du groupe, on aurait pu éviter de jouer l'Algérie. Il va falloir être très forts pour pouvoir rejoindre les demi-finales. On s'est habitué depuis le début de cette compétition à avoir des matchs difficiles. Nous sommes toujours invaincus dans cette CAN, il faut continuer notre parcours petit à petit», a affirmé le coach ivoirien lors de la conférence de presse, à l'issue de la victoire de son équipe face au Cameroun (1-0).

La Côte d'Ivoire a terminé leader du groupe D avec 5 points. Le second qualifié de cette poule a été connu hier lors du tirage au sort est la Guinée aux dépens du Mali, qui avaient fait match nul (1-1) à Mongomo.

Ces deux équipes étaient à égalité parfaite, que ce soit au nombre de points (3) ou à la différence de buts (0). La Guinée rencontrera dimanche prochain le Ghana, leader du groupe C, en quarts de finale au stade de Malabo (17h00).

«Face à l'Algérie, nous devons être solides défensivement, faire les efforts, jouer souvent plus juste, et éviter de rendre la balle à l'adversaire. Nous avons trois jours pour préparer cette rencontre, on va observer et ré-analyser. Une chose est sûre, ce sera un superbe match», a-t-il ajouté. Appelé à évoquer les points forts de l'Algérie, Renard a relevé des «atouts offensifs». «Les joueurs qui pèsent au sein de l'Algérie y en a trop. Il faudra se méfier. J'ai déjà supervisé l'Algérie lors du premier tour. J'ai mon idée là-dessus», a souligné le sélectionneur des éléphants, précisant que le retour de Gervinho, qui a purgé une suspension de deux matchs «sera un atout considérable pour nous».

Revenant sur son expérience en Afrique, au temps il dirigeait l'USM Alger (Mobilis-Ligue 1), Renard a dit qu'il en garde de «beaux souvenirs». «C'était une bonne expérience pour moi. J'ai passé dix mois avec l'USMA et j'en ai de beaux souvenirs. Je salue au passage les supporters de ce club». Enfin, Hervé Renard, en poste depuis juillet 2014 en remplacement de son compatriote Sabri Lamouchi, a souligné que son objectif principal reste le sacre final. «Mon objectif est d'offrir à la Côte d'Ivoire un trophée derrière lequel elle court depuis très longtemps. Je suis un gagneur», a-t-il conclu. La dernière confrontation entre la Côte d'Ivoire et l'Algérie remonte à la CAN 2010 en Angola. Au stade de Cabinda, les deux équipes s'étaient rencontrées aux quarts de finale, avec une victoire des Verts (3-2), dirigés à l'époque par l'ancien sélectionneur Rabah Saâdane.

LIGUE 1 MOBILIS (18^e)

Duel des extrêmes à Béjaïa, trois derbies à l'affiche

Le MO Béjaïa, leader de la Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, aura l'occasion de préserver son "bien" à l'occasion de la réception de l'ASO Chlef, l'avant-dernier au classement, samedi pour le compte de la 18^e journée marquée par trois derbies prometteurs.

Les Béjaouis, qui se sont rachetés du nul concédé lors de leur précédente sortie à domicile face au NA Hussein Dey, en allant s'imposer quatre jours après, sur le terrain de la JS Saoura, espèrent ne plus vendanger des points dans leurs bases, même s'ils savent pertinemment que la défaite est interdite pour l'adversaire.

Le dauphin, l'ES Sétif, sera lui aussi en appel à domicile contre un autre mal classé, le MC El Eulma (12e), dans un derby qui promet, les deux équipes ayant un besoin pressant en les trois points de la victoire. Même ambition chez les MC Oran (3e) freiné dans son élan par le CR Belouizdad (0-0) lors de la précédente journée, et qui se déplacera à Larbaâ pour confirmer sa bonne santé à l'extérieur. Mais le RC Arbaâ (8e) ne l'entend pas de cette



oreille. Les joueurs d'Ezzarga veulent eux aussi renouer avec le succès après leur récente défaite sur le terrain du CS Constantine, ayant mis fin à une série de trois victoires de rang, tout comme l'ASM Oran (7e), qui risque d'enfoncer davantage la JS Saoura (11e). L'USM Alger (4e), qui marque le pas depuis quelques journées, est censée relever vite la tête. Seulement, il lui faudra sortir le grand jeu sur le terrain du CR Belouizdad (9e) dans le premier derby algérois de la journée pour ne pas s'éloigner davantage du leader. Une mission difficile face à un adversaire à la recherche de sa première vic-

toire dans cette phase retour pour conforter ses chances dans le maintien. L'autre quatrième au classement, le CS Constantine se déplacera à Alger pour affronter l'USM El Harrach (6e) en nette régression depuis quelques journées, alors que pas loin du stade de Mohammedia, le MC Alger (16e) accueille le NA Hussein Dey (12e) dans le deuxième derby de la capitale, une autre "finale" pour les Mouloudéens qui luttent pour leur maintien, face à une équipe condamnée à s'en sortir au moins avec un nul pour ne pas se revenir à nouveau dans la zone rouge. Même pari pour l'USM Bel Abbès (14e),

contrainte d'arrêter l'hémorragie lors de son déplacement à Alger pour affronter la JS Kabylie (9e) toujours privée de son stade fétiche à Tizi Ouzou et de ses supporters, et qui continue de souffler le chaud et le froid cette saison.

Programme
Aujourd'hui :

CRB-USMA 16h00

Demain :

MCA-NAHD 16h00

ESS-MCEE 18h00

MOB-ASO 16h00

RCA-MCO 15h00

USMH-CSC 15h00

ASMO-JSS 16h00

JSK-USMBA 16h00 huis clos

Prochainement



Desigual®
authorized dealer

Hey kaouech 23, Dely Ibrahim, Alger

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmajid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION

3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82**

EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITÉ : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Vendredi 30 Janvier 2015 - 9 Rabie El-thani - N° 855 - Troisième année



Partenaire Officiel
de l'Équipe Nationale
et de la FAF

mobilis
موبليس

